

## JOURNAL DE GENÈVE

Bureaux des Annonces  
PUBLICITASSociété Anonyme Suisse de Publicité  
15-17, rue de la Corraterie, 15-17 - GENÈVE  
Nombreuses succursales, agences  
et correspondants en Suisse et à l'EtrangerLa ligne de 6 points Fr. 0.60  
Publicités : la ligne de 7 points Fr. 2.—

GENÈVE, 19 août 1922

## BULLETIN

## Le bloc continental

Le *Temps* exprimait l'autre jour, en termes fort raides, le mécontentement que lui causait l'attitude de M. Lloyd George. Il s'efforçait de démontrer que sa politique allait à fin contraire des intérêts de la Grande-Bretagne, vu qu'elle risquait de produire un résultat que les hommes d'Etat anglais s'étaient constamment attachés à éviter : la formation d'un bloc continental. Et il ajoutait :

Pour former un bloc des nations continentales, il n'est pas absolument nécessaire qu'un Etat domine tous les autres. Dans la situation présente du monde, ce genre de domination est même impossible à réaliser. Mais le bloc se constituerait tout naturellement, et d'une manière pleinement conforme aux idées modernes, si toutes les nations du continent européen se trouvaient affligées ou menacées d'une même ruine économique. Or, c'est à cette ruine générale que conduit la politique de M. Lloyd George.

La menace est claire; est-elle exécutable ?

\*\*\*

L'union des nations continentales contre l'Etat insulaire n'est pas une nouveauté; elle s'est réalisée à plus d'une reprise dans les temps modernes.

Il semble pourtant que la politique traditionnelle de l'Angleterre ne devrait rien provoquer de semblable. Elle s'emploie à empêcher la formation d'empires trop puissants, à sauvegarder l'équilibre, à défendre la liberté des peuples : ce qui doit lui procurer des alliés; elle proclame de plus des intentions excellentes, des buts nobles et philanthropiques : ce qui devrait lui créer des admirateurs. Mais on a cru constater que, toutes les fois que la Grande-Bretagne intervenait dans une mauvaise affaire, elle sortait de l'aventure les mains remarquablement pleines et cela a provoqué des mécontentements. On s'est plaint aussi de certains de ses procédés qu'on a osé parfois qualifier de brutaux.

La raideur des méthodes anglaises, l'abus que la marine faisait du droit de visite provoquèrent à deux reprises la formation de ligues des neutres qui absorbèrent une grande partie de l'Europe. La première de ces ligues est contemporaine de la guerre pour l'indépendance américaine; elle s'organisa à l'instigation de l'impératrice Catherine II de Russie; la seconde date du consulat de Bonaparte : ce fut le tsar Paul Ier qui la créa. Toutes deux facilitèrent l'action de la France qui, elle, était en guerre.

La marine britannique était alors en état de lutter avec succès contre les flottes réunies du monde entier; la création de ligues armées lui fournit un prétexte pour courir sus aux vaisseaux neutres et les ramener dans ses ports. Pourtant le gouvernement anglais fut désagréablement impressionné par l'isolement matériel et moral auquel il était condamné; le commerce en souffrait. Dans les deux cas la paix succéda de peu à la manifestation européenne: la première fois ce fut le traité de Versailles, la seconde celui d'Amiens.

Tout autre fut le blocus continental. Il fut institué par Napoléon triomphant pour obliger la Grande-Bretagne à capituler devant sa puissance. Les peuples ne l'appliquèrent que par la contrainte. En ce temps de servitude, l'Angleterre apparaissait comme la nation libératrice: tous les espoirs allaient à elle. Elle sut d'ailleurs les justifier et combattit jusqu'à la victoire.

Depuis, rien de pareil ne s'est plus produit. A mainte reprise, la manière dont l'empire britannique, abusant de sa supériorité, a interprété les règlements maritimes, a provoqué des plaintes. Une fois, au moment de la guerre des Boers, il y eut en Europe un mécontentement général. Mais, de là à une action commune, il y avait loin: les divisions entre les peuples étaient trop profondes; il ne s'agissait d'ailleurs que de froissements de surface.... Pour grouper le continent contre la Grande-Bretagne, il aurait fallu la force, comme sous Napoléon. Au début de la dernière guerre, l'Angleterre envisagea cette méthode: si M. Lloyd George l'a oublié, la nation anglaise s'en souvient fort bien.

\*\*\*

Aujourd'hui les divergences sont plus marquées que jamais.

Certes le mécontentement de la France contre M. Lloyd George est très compréhensible. Non pas que le premier ministre britannique n'ait songé, comme divers journaux l'ont prétendu, qu'à faire échouer la conférence. Il a discuté, et divers de ses arguments étaient de haute portée. Mais il a eu le grand tort de frapper par avance la réunion de stérilité par la note Balfour: il a, par ses déclarations à la

## NATIONAL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

## Parait le soir et le matin

Le Journal de Genève ne répond pas des manuscrits qui

On s'abonne dans tous les bureaux de poste moyennant un supplément de 20 centimes.

Rédaction, Administration et Imprimerie  
5-7, Rue Général-Dufour (Tél. Rédaction 3100 3965)

## ABONNEMENTS

	1 mois	8 m <sup>es</sup>	6 m <sup>es</sup>	1 an
Suisse	3.50	8.50	16.20	28
étranger (poste suisse)	5.—	13.—	22.—	40

Cheque postal I. 682

Les abonnements se paient d'avance

SUISSE: le N. 1 5 a. (Genève et Vaud: 1 0 a.)

Chambre des communes, rétréci à tel point le terrain des débats qu'aucun résultat utile n'en pouvait plus sortir. Ce n'est pas ainsi qu'on procède quand on invite des alliés à un entretien. Et quand on compare sa ténacité aux déconcertantes concessions qu'il était prêt à faire aux bolchevistes à Gênes, on se demande quelles peuvent bien être les véritables intentions de cet homme.

Il y a aussi le passé. Sitôt le traité de Versailles entré en vigueur, M. Lloyd George a accompli un étonnant revirement. Il a oublié les promesses qu'il avait faites à ses concitoyens lors des élections de 1918. Il s'est attaché à démolir pièce à pièce la paix qu'il avait discutée et signée. Et surtout il n'a pas exécuté ses engagements: après chacune des conférences où des décisions ont été prises et des moyens d'action fixés, il est revenu à l'Allemagne pour alléger son fardeau et remettre en question ce qu'on croyait acquis. Les Français ont le droit de se plaindre....

Mais après... La France va-t-elle, pour se venger de l'Angleterre, créer le bloc continental en se rapprochant de l'Allemagne? Cela lui coûterait un peu cher. Elle devrait, pour se concilier la population du Reich dans l'état d'âme où elle est, biffer d'un trait de plume vigoureuse la presque totalité de sa créance, sans compter l'évacuation de la Sarre, qui serait le préambule indispensable de tout accord sérieux. La Russie bolcheviste demanderait évidemment à être mise en tiers dans cette édifiante combinaison. Cependant que la Pologne et les Etats de la Petite Entente, légitimement inquiets, chercheraient de l'appui en se rapprochant de la Grande-Bretagne, ce qui compromettrait tout le système.

Et comme il ne peut être question d'attaquer l'Angleterre, dont la supériorité maritime, en face de l'Europe au moins, est aussi bien établie que jamais, ce stupéfiant revirement n'aboutirait qu'à lui montrer qu'on peut se passer d'elle: il causerait quelque préjudice à son industrie, quelque dépit à son gouvernement. Mais à ce jeu la France se ruinerait; elle y perdrait de plus la position qu'elle occupe en Europe et sa bonne réputation.

Non, certes! le bloc continental n'est aujourd'hui qu'un vain mot. Mieux aurait valu ne pas brandir cette menace.

\*\*\*

Ce qu'il y a de tragique dans la situation de la France c'est que, malgré sa gloire militaire, elle n'est pas libre de choisir ses alliances. Crédancière du Reich, elle ne peut s'appuyer sur son débiteur. Obligée de se faire payer sous peine d'aller à la ruine, elle doit, si elle ne veut pas tenter seule une aventure périlleuse et peut-être médiocrement réuniorégnante, chercher du secours auprès des nations qui ont été jusqu'ici ses alliées. Si vifs que soient ses griefs contre certains hommes d'Etat, elle est forcée de compter avec eux aussi longtemps qu'ils jouissent de la confiance de leurs concitoyens.... Il y a là un écheveau singulièrement embrouillé.

Après cela, nous avons le droit de trouver étrange que des gouvernements qui connaissent les sacrifices de la France et sa détresse présente, qui savent ce qu'ils doivent à l'habileté de ses généraux et au courage de ses soldats, ne lui prêtent pas un appui plus franc, plus énergique. Mais ceci est une tout autre histoire.

Edm. R.

## La carte à payer

Un communiqué de Berne a annoncé ces jours derniers que le Département militaire fédéral a demandé au canton de Bâle-Ville un remboursement de 651.000 fr. pour les frais de l'intervention des troupes fédérales au moment de la grève générale de 1919. En même temps, une réclamation analogue de 2.166.955 fr. a été adressée au canton de Zurich.

On peut s'étonner que cette réclamation vienne si tard, plus de trois ans après les faits qui la motivent. Mais en elle-même elle est strictement constitutionnelle. L'art. 16 de la Constitution fédérale dit en effet à son dernier alinéa:

Les frais (d'une intervention fédérale. Réd.) sont supportés par le canton qui a requis l'assistance ou occasionné l'intervention, à moins que l'Assemblée fédérale n'en décide autrement, en considération de circonstances particulières.

Dans les deux cas cités plus haut, ce sont les cantons de Bâle-Ville et de Zurich qui avaient requis l'intervention de la Confédération au moment des grèves générales et des troubles que les communistes avaient déchaînés au milieu de l'été 1919 et pour lesquels ils avaient choisi l'anniversaire de notre fête nationale!

On comprend que la réclamation du Dépar-

tement militaire fédéral fasse naître à Bâle et à Zurich des réflexions assez amères. Non pas certes contre la Confédération, qui a rapidement envoyé dans ces deux villes les troupes nécessaires pour renforcer la police et pour rétablir l'ordre, mais contre ceux qui ont occasionné ces désordres et vont causer aux contribuables bâlois et zuricois la surprise désagréable d'une dépense imprévue et singulièrement ingrate. A moins que l'Assemblée fédérale ne croie devoir mettre ces sommes à la charge de la Confédération.

Surprise d'autant plus désagréable que les contribuables auxquels il appartiendra de supporter ces débours ne sont très probablement pour rien dans les troubles qui les ont occasionnés. Sous l'influence des idées socialistes, nos législations fiscales mettent de plus en plus en effet la grosse part des charges publiques sur le dos d'un petit nombre de contribuables dans les rangs desquels se recrutent rarement les promoteurs de troubles et de grèves révolutionnaires.

En d'autres termes les communistes déclenchent les troubles. Mais ce sont les bourgeois qui en paient les frais. Voilà les faits tels qu'ils vont se passer.

Dans ces conditions on comprend qu'un nombre toujours croissant de citoyens se demandent s'il n'y aurait pas moyen de remédier à cet état de choses. La question a déjà, nous le croyons, été étudiée à Zurich. Dans d'autres pays également on cherche à atteindre civilement les syndicats et autres organisations dont les actes, proclamations, etc., ont causé à l'Etat un préjudice que la justice la plus élémentaire impose aux responsables le devoir de réparer.

Nous savons bien que, à notre époque, il n'est plus de mode de payer les dommages que l'on a causés. L'exemple de l'Allemagne fait école. Ce ne sont plus les cantons et municipalités, ce sont les victimes qui doivent en réparer les conséquences. Nous doutons cependant que cette morale déplorable soit celle du peuple suisse. Et, sans avoir une solution précise à proposer, nous demandons si, à l'annonce de la note présentée aux gouvernements de Bâle et de Zurich et des débats qui s'engageront peut-être à ce sujet aux Chambres fédérales, il ne serait pas possible d'étudier les moyens de faire payer la casse non pas par les innocents, mais par les coupables.

Notre correspondant de Bâle nous écrit sur le même sujet :

Les socialistes protestent contre le moment choisi pour présenter la carte à payer.

L'*Arbeiter Zeitung*, qui a pour rédacteur le conseiller d'Etat socialiste Schneider, proclame qu'un envoi si tardif prouve le désordre de l'administration fédérale, à moins que ce ne soit une manœuvre électorale officielle en faveur de la loi Haeberlin. Inutile de dire que ce sont là des accusations gratuites. Ce qui a retardé l'établissement définitif des comptes, c'est la nécessité d'attendre le rétablissement des soldats tombés malades pendant la mobilisation et l'occupation; et l'on n'est guère compris que ces comptes, apurés en août, ne fussent présentés qu'en hiver. La loi Haeberlin n'a joué aucun rôle dans le moment de l'envoi de la note à régler. Mais il est certain que la réciprocité n'est pas vraie, et que plus d'un électeur se dira qu'une loi plus rigoureuse est épargnée au pays ces coûteuses expériences.

On espère cependant ici que la Confédération n'insistera pas sur l'application intégrale de l'art. 16 de la Constitution fédérale. On estime qu'en tous cas les frais de l'assurance militaire ne devraient pas être mis à la charge du canton. Et il est fort probable que Bâle demandera aux Chambres fédérales — d'accord avec Zurich — de lui remettre sa dette, ou du moins de la réduire.

Les précédents sont pour la plupart favorables à la requête bâloise. Une seule fois, lors de l'intervention fédérale à Zurich en 1871, à propos de l'émeute de la Tonhalle, c'est le canton qui a payé les frais d'intervention (62.000 fr.). Mais lors de l'affaire de Neuchâtel en 1856, lors des troubles de Genève en 1864, et plus récemment, lors du conflit tessinois en 1889 et 90, les Chambres fédérales ont dispensé les cantons de rembourser la caisse fédérale. Plusieurs des motifs invoqués alors sont encore valables aujourd'hui. Comme jadis Genève, Bâle peut invoquer la situation exposée de la ville et le danger de sa « dénationalisation ». Comme en 1864, il ne s'est pas agi d'émeutes relevant de la police, mais du conflit de partis politiques. On cite aussi un passage caractéristique du rapport du Conseil fédéral recommandant aux Chambres d'exonérer le Tessin: « Plus les compétences de la Confédération s'accroissent, plus les cantons sont liés les uns aux autres, plus leurs intérêts communs deviennent nombreux, et plus aussi, pour maintenir ses propres droits et sa prospérité, la Confédération a besoin du maintien de l'ordre et de la paix dans les cantons. Ce n'est pas seulement dans l'intérêt des cantons et de leurs habitants que la Confédération doit prévenir les désordres, mais aussi dans l'intérêt de la dignité et de la sécurité générales. »

Le virus bolcheviste fermentait en 1918 et 1919 dans la Suisse entière. Bâle et Zurich ont été particulièrement infectés, et c'est sur ces deux points que l'éruption des foyers d'infection s'est manifestée le plus violemment. Est-il équitable de les en punir? Les Bâlois espèrent que, comme il le fit

jadis pour Genève (message du 7 juillet 1866), le Conseil fédéral appuiera auprès des Chambres la requête de Bâle et leur conseillera, « dans un état d'entraide confédérée, d'épargner au canton cette lourde charge et d'effacer ainsi la dernière trace d'un triste passé ». H.

## COURS DE REPÉTITION

Notre administration met à la disposition des militaires appartenant au régiment I/4 des abonnements pour la durée du cours de répétition au prix de un franc, à verser à notre caisse ou par chèque postal I. 682.

La « Semaine économique » paraîtra demain.

## Lettre de Paris

## LA RECHERCHE D'UN COMPROMIS

Paris, 17 août.

(De notre correspondant)

La réunion de la conférence de Londres a été en grande partie motivée par la crainte que la commission des réparations ne fût pas en mesure de se prononcer sur la demande allemande de moratoire dans des conditions qui pussent maintenir l'entente entre Paris et Londres. Cette conférence n'a eu d'autre résultat que celui d'enregistrer un désaccord complet. Et aujourd'hui, c'est en cette même commission qu'on place tout l'espoir de trouver un expédient propre à éviter la fâcheuse rupture. La vie politique a de ces retours ironiques qui font d'elle à certains égards une comédie, à la vérité souvent dépourvue de tout agrément.

A cette occasion, il faut que je rectifie plus complètement que je n'ai pu le faire par téléphone une erreur que j'ai commise. Contrairement à ce que j'ai dit au premier moment, il est parfaitement exact que le président de la commission des réparations possède un suffrage prépondérant et cela aux termes mêmes du traité. L'article 437 accorde même, en cas de partage des voix, le droit d'omettre un second vote aux présidents de toutes les commissions établies par le traité, sauf stipulations ultérieures contraires. Or, le règlement de la commission des réparations a confirmé ce principe. Mon ignorance sur ce point a une double excuse: d'abord, on a placé l'article en question à un endroit où vraiment nul ne pourrait avoir l'idée de le chercher; ensuite, certains hommes politiques de tout premier plan n'étaient pas plus au courant de cette situation que votre correspondant.

Cette disposition présente un intérêt pratique assez considérable en ce moment. En effet une des hypothèses possibles est que la commission se coupe en deux, le Français et le Belge votant dans un sens, l'Anglais et l'Italien dans un autre; M. Dubois aurait alors le pouvoir de faire pencher la balance dans la direction voulue par M. Poincaré. On peut dire en outre que ce privilège accordé en fait au délégué français est équitable, puisque la France est de beaucoup la plus grosse créancière de l'Allemagne. Cela inquiète du reste certains journaux anglais. Le *Daily Telegraph* de jeudi matin, par exemple, suggère l'idée que dans la circonstance présente ce n'est pas l'article 437 qui est applicable, mais le paragraphe 13 de l'annexe II de la partie VIII où il est prévu qu'on recourra à l'arbitrage d'une personne impartiale dans le cas où un conflit se produirait sur la question de savoir si une espèce déterminée exige ou non un vote unanime. Mais il semble bien que l'article 437, tel qu'il est rédigé, ne permette aucun équivoque.

Par conséquent, le seul cas où le gouvernement français pourrait se trouver amené à reprendre sa liberté d'action serait celui où il aurait contre lui les trois voix britannique, italienne et belge. M. Poincaré a répété, après son retour à Paris, que si l'on accordait

rait préalablement convoqué. Il y a lieu d'admettre que le gouvernement français n'hésiterait pas à passer, le cas échéant, à l'action, car il ne lui serait guère possible de reculer, surtout après ce qui s'est passé à Londres.

Mais il n'est pas impossible que ces incidents de Londres aient en définitive l'effet de favoriser un compromis acceptable au sein de la commission des réparations. Si tout dépendait de M. Lloyd George lui-même, peut-être ne parviendrait-on pas à s'entendre, le premier ministre britannique paraissant avoir l'arrière-pensée de pousser M. Poincaré à une action isolée dans l'espoir de l'user ainsi et de provoquer une crise qui, à son avis, lui serait fatale; ce raisonnement semble d'ailleurs faux, vu que toute l'opinion française soutiendrait sans doute à fond M. Poincaré, s'il était obligé d'aller de l'avant. Mais les heures de la semaine dernière ont, croit-on, inspiré aux délégués belges et italiens un grand désir d'éviter une cassure et ils pourraient suggérer un compromis qui mit provisoirement d'accord Paris et Londres. Le gouvernement belge surtout, auquel l'idée d'avoir à choisir entre la France et l'Angleterre fait horreur, manifeste la plus grande ingéniosité pour trouver la combinaison qui lui épargnera la décision redoutée.

Ces efforts conciliateurs aboutiront-ils? Il serait imprudent de répondre d'une façon trop positive à cette question; tout ce qu'on peut dire, c'est que cela n'est pas du tout impossible. Au lieu de se réunir tout de suite en séance officielle, la commission des réparations multiplie les conversations confidentielles. Cela prouve tout au moins qu'on n'a pas perdu l'espoir de procéder à un répit.

A supposer qu'on réussisse à réaliser l'accord sur une formule commune, il ne s'agira évidemment que d'un expédient tout provisoire. De toutes façons, dans quelques semaines ou dans quelques mois les gouvernements devront reprendre les conversations interrompues à Londres. Si c'est pour aboutir au même fiasco, ce répit est à peine désirable. Mais si, à la réflexion, les gouvernements se décident à examiner le projet d'arrangement général que la note Balfour a empêché de discuter la semaine dernière, il y aura lieu de se féliciter du temps gagné. Cette dernière hypothèse est la plus souhaitable. Formulons donc le voeu pieux que ce soit celle qui l'emporte.

P.B.

## Les concessions russes

Riga, août.

N'ayant rien tiré des gouvernements étrangers à la Haye, les soviets vont de nouveau jeter l'appât des concessions aux particuliers des pays d'Occident.

On peut reprocher aux bolchevistes bien des choses, mais certainement pas un excès de naïveté. Espèrent-ils réellement que s'ils persistent dans leurs méthodes actuelles le capitaliste étranger, qui ne délie les cordons de sa bourse qu'à bon escient, consentira à traiter avec eux?

L'entrée en matière sera facile et l'accord sur le partage des bénéfices à venir se fera rapidement. Il n'en coûte vraiment pas grand-chose aux soviets de se montrer généreux aux frais d'autrui.

La question des salaires soulèvera des difficultés. Les soviets, qui se posent en champions de l'ouvrier russe après l'avoir réduit à l'esclavage et à la misère, exigent qu'il soit payé au même taux que l'ouvrier anglais ou français dont la productivité est incomparablement supérieure. Je sais des cas où le concessionnaire a offert de fixer les salaires au taux d'avant-guerre, soit aux environs d'un rouble-or, ce qui est au moins le quintuple du tarif soviétique; mais les commissaires ont repoussé ces offres avec indignation. Mais là où les choses se gâtent tout à fait, c'est lorsque l'on en arrivera aux paragraphes qui, sournoisement, mettent la corde au cou du concessionnaire: « Le gouvernement se réserve le droit de racheter, en tout temps l'entreprise contre une indemnité équitable ». — « Si le concessionnaire manque aux engagements pris, le gouvernement se réserve le droit de confisquer l'entreprise. »

Le capitaliste interloqué demandera quelle instance sera appelée à juger les différends qui ne manqueront pas de se produire. On lui répondra: un tribunal composé de trois prolétaires triés sur le volet communiste qui, pour prononcer leurs jugements sans appel, s'inspirent uniquement de leur conscience révolutionnaire.

Il découvrira alors que le droit tel que le comprennent les nations civilisées n'existe pas dans le royaume de Lénine. Les notaires ont été supprimés. L'ancien code civil est aboli. On va le remplacer incessamment par un nouveau code basé sur la doctrine communiste. (Cela me rappelle la fameuse circulaire par laquelle les soviets enjoignaient aux professeurs de mathématiques d'enseigner dans les écoles l'arithmétique communiste. Je suppose qu'ils entendaient par là que l'enseignement devait se borner à la soustraction).

Et lorsque ce capitaliste réfléchira que les hommes qui, aujourd'hui, lui font de si belles promesses, sont les mêmes qui, il y a quatre ans, ont dévalué sans phrases toutes les industries de Russie, et qu'il relira les poésies de Démiane Bédny, qui dans l'organe officiel communiste engage les soviets, l'eau à la bouche, à « laisser venir à eux les petits bourgeois étrangers, bien roses et bien frais, pour pouvoir les croquer à leur aise », ce capitaliste, dis-je, pourrait bien se ranger à l'opinion de ce grand industriel allemand qui, en retour d'un voyage à Moscou, me résumait son impression dans ces termes: « M'avoir fait venir à Moscou pour m'offrir ce qu'on m'a offert est une

impudence inouïe (*eine unerhörte Unvertröhrenheit*).

\*\*\*

Le très intelligent M. Krassine, qui, d'ailleurs, n'a hissé le pavillon communiste que pour autant qu'il y trouve son intérêt personnel, mettra tout en jeu pour gagner Moscou à ses vues. Toutefois, il est douteux que pour les concessions industrielles il parvienne à extorquer des garanties suffisantes à Rykoff au front d'airain. Mais on affirme que les soviets sont tellement talonnés par la famine menaçante que pour les concessions agricoles, ils sont prêts à mettre les pouces.

J'apprends de bonne source qu'un puissant syndicat allemand se propose de prendre à bail de vastes terrains — on parle de plusieurs centaines de milliers d'hectares — situés dans une des provinces les plus fertiles de la Russie méridionale. Ce syndicat en entreprendrait l'exploitation rationnelle contre paiement d'une redevance en nature de 13% de la récolte. Les soviets se réservent une option à brève échéance pour le rachat du reste en livres sterling aux cours pratiqués à Londres. Si l'option n'est pas levée, le syndicat dispose de ce reste à sa guise. 75% du personnel technique et des employés seront des Allemands, 25% des Russes. Pour les ouvriers, la proportion sera de 50% pour chacune des deux nationalités.

Il s'agit là d'une véritable entreprise coloniale, car tout devra être amené sur place, matériel, semences, équipements, aliments, etc. Comme la mise de fonds sera très considérable et qu'il y aura lieu de protéger contre les bandits de toute espèce non seulement la vie des employés, mais aussi les habitations, le matériel, le bétail, les récoltes, le syndicat aurait exigé et obtenu la seule garantie qui puisse être considérée comme efficace: le droit d'entretenir une police armée dont le contingent serait fixé à 5% de la totalité des hommes employés. Ce syndicat aurait à s'entendre avec les propriétaires légitimes des terrains pris à bail; une partie des concessions porterait sur des terres fiscales.

Cette entreprise poserait la première pierre pour la reconstruction de la Russie, reconstruction qui doit commencer par la base, soit par l'intensification de la production agricole. Il est à souhaiter, dans l'intérêt du peuple russe, que les hommes qui ont pris l'initiative de cette entreprise réussissent et fassent école. Autour de ces centres de culture où régnera la légalité et un esprit d'ordre et de travail se cristallisera forcément cette Russie antibolcheviste dont nous souhaitons tous l'avènement.

Al. C.

## Ernest Lavisse

Le deuil des lettres françaises est celui de tous les historiens. Ernest Lavisse s'était acquis une réputation qui, dès longtemps, franchit les frontières de son pays. On savait gré à ce patriote de ne s'être point confiné dans la seule étude du développement de la France, mais d'avoir cherché aussi à expliquer celui d'autres nations. Ses nombreux travaux concernant la monarchie prussienne et l'empire allemand l'eussent classé comme un spécialiste particulièrement distingué de l'histoire du germanisme si son esprit, infiniment ouvert, ne l'avait porté à pénétrer dans d'autres domaines.

On sait le rôle que joua Lavisse comme directeur de l'Ecole normale supérieure et l'influence qu'il eut sur toute une génération de professeurs actuellement à la tête de l'Université de France. Lavisse, cependant, ne croyait pas que l'enseignement puisse faire valoir des idées. La tour d'ivoire de l'historien lui paraissait insuffisante pour regarder la vie. Il voulait un contact plus direct avec l'âme même de son peuple. Lavisse donna aux journaux, au *Temps* en particulier, quelques-uns des plus beaux témoignages de sa conception de l'humanité.

La *Revue de Paris*, qu'il dirigeait avec talent, lui paraissait un instrument merveilleux de diffusion intellectuelle. Avec quelle joie respectueuse les auteurs reçus dans cette vieille maison n'écoulaient-ils pas le maître leur conteur ses souvenirs! Car Ernest Lavisse, si vivant, si « à la page », savait retrouver le trait qui unissait hier à aujourd'hui et — sans insister — critiquer hier ou absoudre. Que d'avis précieux et de judicieux conseils il dispensa! Et avec quelle bonhomie il émettait son opinion sur l'article à lui soumis par des écrivains de tout poil et de tous pays!

Durant la guerre, Ernest Lavisse souffrit beaucoup. Ceux qui eurent le privilège de l'approcher dans ces heures graves n'oublieront pas sa foi dans les destinées de son pays, ni ses larmes sur tant de ses élèves tombés au champ d'honneur. Mais Lavisse, historien, savait que les drapeaux se plantent parfois sur des ruines et qu'à trop regarder en arrière on risque de perdre de vue l'avenir. Il se consacra aux œuvres de reconstruction intellectuelle et morale et trouva des mots émouvants pour marquer sa pensée. Nous signalons récemment ici même l'admirable conclusion qu'il donnait à l'*Histoire de France* publiée sous sa direction. Cette page est à la fois le testament d'un grand patriote et celui d'un homme qui ne doute pas de l'union, enfin trouvée, de tous les esprits pour assurer la marche de la justice et l'avènement de relations loyales entre les peuples. Elle contient une leçon que toutes les nations doivent connaître, puisque d'elle dépend leur prospérité, et cette devise, que Lavisse avait inscrite au fronton de sa belle carrière: « Travaillons! »

Ed. Ch.

## Sous le toit de l'Empereur

Notre correspondant de Strasbourg nous écrit :

Un temps où Guillaume II rêvait de guerre triomphale, il acquit le château d'Urvil, à vingt kilomètres de Metz, dans l'espoir d'y installer son quartier général. Il y aménagea des écuries pour une centaine de chevaux, des pavillons, des dépendances, des annexes, voire une gare impériale, et un hangar pour y garer son train. En attendant de réaliser son rêve militaire, il revenait à Urvil quelques jours par an. C'était un de ses principaux rendez-vous de chasse. Il débarquait avec une armée de fonctionnaires, d'employés, de chevaux. Un bataillon rendait les honneurs, et à chaque arbre de la grande route menant à sa propriété, une lanterne était accrochée... Epoque de faste, de parade, aujourd'hui évoquée avec raillerie par les gens du pays, qui furent toujours réfractaires à parler l'allemand et à s'incliner devant les grands de l'Empire...

Le château d'Urvil dont on l'assassina, depuis 1918, se ternit les splendeurs, vit ces jours-ci une période heureuse de son histoire. Grâce à l'initiative d'un jeune Alsacien, couturier de bonnes idées, M. Jules-Albert Jaeger, l'ancien domaine impérial abrite pendant un mois plus de trois cents enfants des régions dévastées. Venus du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme, de l'Aisne et de la Meuse, ils se sont rencontrés dans ce charmant séjour, heureux de respirer le bon air, de courir la campagne lorraine aux horizons paisibles, si souvent caressés par le lyrisme barrésien, de goûter de vraies vacances, loin des corons et des cités ensuées. Et ils éprouvent un malin plaisir à résider parmi ces lambris dorés, de coucher dans la chambre de l'empereur ou de l'impératrice, de regarder les cuistots militaires préparer leur pot au feu dans les cuisines où jadis on confectionnait des festins rares, de gambader dans les allées magnifiques, bordées de marronniers.

Avouez que cela ne doit pas manquer de charme, quand on a douze ans et qu'on a vécu à Lille ou à St-Quentin comme gamin, d'écrire: « J'habite le château de l'empereur, je me promène en maître dans le parc... »

Un mois de vacances, pour tous ces enfants, un cadre de directeurs, d'instituteurs, représentant des frais d'entretien considérables. Comment y pourvoir? L'administration ne possède pas de crédits prévus pour ce genre d'affaires. Il faut recourir au système D. L'autorité militaire offre lists, paillasses, sacs de couchage, gamelles et une fourragère à deux chevaux. On a également obtenu sans trop de difficultés une équipe de soldats culiniers, conducteur et un caporal.

D'autre part, une dame de Bischwiller, d'un dévouement remarquable, recueille de village en village le maximum d'argent et de victuailles. Le paysan alsacien est généreux. Il donne généralement. Dans les villages voisins d'Urvil, on a également fait appel aux bons sentiments des gens. Eux aussi ils apportent au château les légumes de leur potager et les fruits de leur verger. Ainsi la colonie scolaire sera nourrie en partie par des dons. Grâce à une organisation ingénieuse, chaque enfant ne coûte que 2 fr. 88, un record d'économie, car vous pensez bien qu'on ne les met pas au régime de la sous-alimentation. Ils doivent rentrer chez eux gros et gras, reposés, contents et porteurs d'un message fraternel des provinces recouvrées à celles du Nord.

G. Br.

## Les professions féminines aux Etats-Unis

Tout se transforme peu à peu, dans tous les domaines, en Amérique comme ailleurs, puisque vivre c'est, comme on l'a dit, évoluer et changer. Ce n'est pas là une découverte nouvelle, mais il arrive parfois des événements qui la soulignent et forcent l'attention à son sujet.

Ce fut le cas, pour nous, en rencontrant ces derniers jours dans les journaux transatlantiques au milieu des innombrables réunions des genres les plus divers qui se tiennent pendant les mois d'été sur tous les points de la grande république aux cent millions d'âmes, un très curieux récit relatif à un congrès des femmes commerçantes et professionnelles. Congrès national auquel avaient été déléguées des représentantes des nombreuses associations formant ensemble l'inévitable fédération à laquelle s'élèvent naturellement tous les organismes groupés autour d'une idée ou d'un but défini. Le congrès en question eut lieu dans la ville de Chattanooga, au Tennessee, l'un des Etats du Sud où l'on a parfois bien chaud au mois de juillet. Mais où se réfugier pour échapper aux canicules? Eliése Reclus ne nous a-t-il pas informés que la ville de New-York qui a, en hiver, le climat de Copenhague a, en été, celui de Naples. Ces différences n'étonnent plus quand on sait les effets des vastes régions continentales sur la température.

Or donc il s'est tenu à Chattanooga ce que l'on nous présente comme « une importante convention (ou assemblée générale) des femmes femmes dans le monde des affaires ». Nous relèverons deux points qui semblent avoir particulièrement frappé les reporters américains dans leurs comptes rendus de ces journées aussi brillantes que bien remplies, tant par l'étude des problèmes spéciaux qu'il y avait à résoudre que par les innombrables agapes et festivités, accompagnement ordinaire des grandes réunions.

« On eut là », nous dit-on, « l'occasion de voir en personne les grandes femmes — big women — du monde des affaires dont on a entendu parler si souvent. Très souvent il arrive qu'un habile personnage du monde commercial est une douce et maternelle figure, ou peut-être une attrayante femme plus jeune, manquant les grâces du monde à l'intelligence des affaires ». Un des sujets traités par une rapporteuse était le suivant: « De l'attitude changeante des hommes dans les affaires à l'égard des femmes dans les affaires ».

Voilà qui n'est rien de moins qu'une nouvelle Amérique. Est-ce à la guerre, qui a introduit chez la femme en général des activités qui avaient pu paraître jusque là réservées à l'homme seul, que nous devons cela? A qui n'est-il arrivé d'entendre les Américaines de jadis s'étonner de voir en Europe des femmes à la tête de commerces ou d'industries qui leur semblaient jurer avec leur sexe. Une femme vendant les grandes marques de champagne, exploitant une boulangerie, une boucherie, un café, c'était bon pour l'ancien monde. La femme en sous-ordre, employée, presque n'importe où, fort bien; la femme dans les professions libérales: avocat, médecin, architecte, fort bien encore; la femme banquier cela se vit aussi; mais la femme chef d'atelier ou d'une maison de commerce, si donc. Les Etats-Unis ignoraient pareille anomalie. Pourquoi cette phobie? C'est ce que l'on n'a jamais réussi à nous expliquer de façon

satisfaisante. Cela faisait faire une petite grimace analogue à celle qui accompagnait la mention de gens exerçant en Europe la profession de ramoneurs, montant dans les cheminées, ce qui paraissait, non sans raison, barbare et cruel. On vous mesurait avec ce ramoneur le degré de civilisation du pays d'où vous veniez.

Or, voici maintenant que l'Américaine met la main à tout et s'estime en droit de se donner la profession qui lui convient: si elle se croit capable de se risquer aux responsabilités qu'elle entraîne. Le commerce et l'industrie s'ouvrent pour elle, non pas seulement dans les postes inférieurs mais jusqu'aux sommets. N'a-t-elle pas, d'ailleurs, conquis, sur le terrain politique, une situation identique à celle de l'homme? Il n'y a plus d'entraves pour elle que celles qu'il pourra lui plaître de se dresser elle-même pour ses convenances personnelles.

Il y a ainsi bien des chapitres sur la femme américaine et sur la poussée du féminisme d'hier contre la tyrannie ancienne de l'homme à l'égard du sexe non barbu, qui seront maintenant à reviser.

## Les livres

**L'HOMME TRAQUÉ**, par Francis Carco. (Collection du *Roman littéraire*, publiée sous la direction de M. H. de Régnier). — Paris Albin Michel, édit.

L'histoire n'est pas nouvelle: un assassin, que personne ne soupçonne — sauf une femme — est hypnotisé à un tel point, non par un remords qu'il n'éprouve pas, mais par la crainte d'être découvert, qu'il finit par rendre la police attentive à son attitude bizarre et qu'il est arrêté.

Ce qui fait l'intérêt de ce roman passionnant, c'est l'analyse psychologique très fine du criminel et de la femme, qui, hantée par la scène de l'assassinat qu'elle a deviné, s'attache à l'homme qui l'a commis, devient en quelque sorte rétrospectivement sa complice, et le suit en prison.

Ce petit volume, saisissant dans sa sobriété voulue, a obtenu une haute distinction de l'Académie française.

**LES LOUPS DANS LA STEPPE**, par Jean Renaud. — Paris, Oliendorf.

Ce roman, écrit « à l'ombre du Zamek », qui est en quelque sorte le Walhalla de Varsovie, est l'œuvre d'un chaleureux ami de la Pologne et qui admire sincèrement le patriotisme de la nation, mais non sans en montrer les défaillances et les tares. L'auteur a volontairement suivi l'armée polonaise lorsque le général Weygand arrêta, devant Varsovie, la dernière offensive bolcheviste. Il n'est pas tendre pour l'action juive. L'héroïne de l'histoire d'amour qui se déroule au milieu de scènes de batailles est une belle Juive, la baronne Silberstein, femme du monde à Varsovie, et que le capitaine français Tissier a connue dans le monde brillant de la capitale polonaise, pour se retrouver devant elle, prisonnier de la Tchéka, dont elle préside une section sous le nom d'Oiga la-Rouge.

Le lecteur ne devra pas oublier qu'il s'agit d'un roman, non d'un livre d'histoire, mais ce roman a de la couleur et du mouvement. Cd.

**ANNUAIRE EST-EUROPEEN 1922**. Budapest Orients S.A. d'édition et de librairie internationales.

Cet annuaire contient beaucoup de renseignements — utiles à l'industriel, au commerçant, au financier — sur la Bulgarie, la Pologne, la Roumanie, le royaume des Serbes-Croates et Slovènes, la Thécosiovaque, la Hongrie, et succinctement sur les Etats baltes, ainsi que sur l'Ukraine et la Russie.

On trouvera dans la partie politique les données géographiques, démographiques, administratives, religieuses, financières et militaires de chaque Etat.

Une seconde partie dite économique est consacrée à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, aux communications, aux monnaies et mes

## LA SITUATION

Il se confirme que la commission des réparations est très désireuse de trouver une formule d'accord capable de donner satisfaction à tout le monde ; elle entend prendre sa décision sans hâte et après mûre réflexion. Au moins dans sa majorité elle a été d'avis que le gouvernement allemand, bien qu'il ait déjà développé, dans sa requête du 12 juillet et dans les conversations antérieures, ses arguments en faveur du moratoire, devait avoir de nouveau la parole. Ces pourparlers préparatoires auront lieu à Berlin. De cette façon on gagnera du temps. Le chancelier développera lui-même les raisons qu'il invoque à l'appui de sa demande de moratoire ; et la délégation de la commission discutera avec lui les conditions qui seront mises à l'octroi de la suspension des paiements en espèces. L'espoir de la commission est que le gouvernement allemand donnera des garanties nouvelles et des gages nouveaux en échange du nouveau moratoire, de façon à permettre une décision unanime.

Selon les journaux de Rome, des négociations sont en cours pour former une fédération entre les quatre groupes de la démocratie et le groupe des réformistes. Une fois l'accord de principe conclu, une grande réunion aurait lieu à Naples, où un député exposeraient la pensée commune à toutes les démocraties. Un manifeste serait ensuite adressé au pays, signé de tous les députés des cinq groupes.

On attribue une grande importance aux négociations de Marienbad, qui ont pour but l'établissement d'un programme politique commun des Etats de la Petite-Entente. Elles seront la continuation des pourparlers entamés à Belgrade lors du mariage du souverain, en juin dernier. D'autre part, dès l'arrivée de M. Pachitch à Marienbad, un traité d'alliance sera signé entre la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

C'est vendredi qu'expirait le délai primitivement imparti par le Reich au cabinet bavarois pour retirer son ordonnance sur l'application de la loi relative à la protection de la république. Mais en raison, dit-on, de la situation internationale, le chancelier a prolongé ce délai.

Dans les milieux politiques bavarois, on envisage l'éventualité d'une crise ministérielle ou d'une dissolution du Landtag. En effet, les groupes de la majorité se montrent de plus en plus hostiles au compromis.

Le *Vorwärts* constate qu'il existe à Munich deux gouvernements : le gouvernement officiel qui n'est pas solide, car les partis qui devraient le soutenir ont glissé à droite, et le gouvernement sans caractère officiel, qui organise la réaction en attendant de pouvoir s'emparer des rênes du pouvoir.

Devant le Congrès, M. Harding a développé ses idées au sujet de l'abus que certains ouvriers et employés font du droit de grève aux Etats-Unis ; il est décidé à donner force à la loi par tous les moyens et ne permettra pas aux grévistes d'empêcher le ravitaillement du pays en denrées alimentaires et en charbons. Il préparera un appel à cinq cent mille volontaires pour l'armée, si la situation l'exigeait. Des ordres ont déjà été envoyés au général Pershing et au major général Harbord pour l'appel des réserves en cas d'urgence.

## Réparations, garanties, dettes

### COMMENTAIRES ANGLAIS

Le *Daily Chronicle* se félicite que la commission des réparations ait voulu entendre les délégués allemands, qui pourront suggérer d'autres solutions que celles sur lesquelles on n'a pu s'entendre à Londres. Mais il fait observer que la commission ne pourraient dans tous les cas réaliser qu'un arrangement provisoire, car le grand problème sera réservé pour la prochaine conférence qui aura lieu, croit-on, en novembre.

Nous estimons, comme les Belges et les Italiens, écrit le journal officieux, que le meilleur moyen de s'entendre est d'élargir le débat, de façon à y faire entrer tous les aspects de la question des finances d'après-guerre.

Le journal officieux britannique conclut que la première chose à faire est d'obtenir pour la France et la Belgique le secours d'un emprunt international des réparations.

Mais un tel emprunt n'est possible que si le chiffre des réparations est révisé. Il faut que la France se demande de nouveau s'il ne vaudrait pas la peine de retirer son opposition à toute révision en échange des bénéfices tangibles que l'emprunt lui apporterait à la condition que, en même temps que ces bénéfices, elle reçoive l'avantage d'un généreux règlement des dettes interalliées. Dès qu'elle reviendra à la sphère des choses pratiques, elle trouvera que tout le monde est disposé à l'aider à sortir de ses difficultés.

Le *Times* critique l'idée de derrière la tête du gouvernement britannique indiquée par ce passage du *Daily Chronicle* que, d'ici au mois de novembre, il se passera quelque chose, que les négociations anglo-américaines pour la

consolidation de la dette ainsi que les élections américaines pourront changer l'état d'esprit actuel des Etats-Unis. C'est là, en effet, une politique d'attente passive qui ne peut donner aucun fruit.

Le même journal observe que si l'effondrement du mark a créé une situation dangereuse en Allemagne, il y a beaucoup d'Allemands, en particulier dans la grande industrie, qui en ont énormément profité jusqu'à présent.

Mais maintenant, ajoute-t-il, la situation se gâte. On ne trouve plus de crédit, l'argent fait défaut et les prix montent si rapidement qu'on s'attend à de graves désordres. Une intervention étrangère exaspérerait les Allemands, mais une politique d'inaction complète serait tout aussi désastreuse. La stabilisation du mark, suivant notre correspondant berlinois, sera probablement accompagnée de troubles sociaux résultant de la dislocation de la situation industrielle. Une inflation fiduciaire continue produirait en fin de compte le même résultat. En somme, il est très difficile de dire s'il vaut mieux agir et se débarrasser de la question ou ne rien faire ou gagner du temps.

La presse libérale espère que la commission des réparations pourra se prononcer librement comme un arbitre, sans subir la pression des gouvernements. On s'accorde à reconnaître qu'un moratoire n'est pas une solution, et il faudra bien, par conséquent, que les Alliés se réunissent de nouveau pour régler l'ensemble des problèmes financiers d'après-guerre.

### LA PRESSE ALLEMANDE

La *Gazette de Voss*, revenant sur les déclarations que M. Poincaré a faites à Londres aux journalistes français, relève spécialement le passage qui a trait à l'emprunt international. Celui-ci, selon M. Poincaré, permettrait à l'Allemagne de payer 20 milliards, après quoi, croyant qu'elle a suffisamment payé, le Reich voudrait reprendre l'hégémonie en Europe.

La *Gazette* estime qu'il est cruel de parler d'hégémonie à propos d'un pays qui lutte pour son existence et qui doit user de toute sa volonté pour ne pas perdre courage.

L'Allemagne ne réclame pas de priviléges, écrit-elle, seulement des conditions qui lui permettent de vivre, au lieu de la tenir en esclavage. Elle n'a pas de plus grand désir que de s'acquitter aussi vite que possible de ses obligations, ne serait-ce d'abord que sous la forme d'un emprunt international basé sur un arrangement commercial et qui viendrait remplacer la menace constante du pistolet.

Les déclarations de M. Poincaré montrent que la politique française poursuit deux buts contraires l'un à l'autre : elle veut se faire payer et maintenir en même temps la possibilité de subjuguer l'Allemagne. La dette de l'Allemagne devrait toujours dépasser ce qu'elle a payé.

Or, la paix ne sera possible que lorsque la France sera décidée à liquider définitivement la guerre. Du côté français, on aime à invoquer l'exemple de 1871. Il est parfaitement exact que les réparations ont été payées alors avec une rapidité surprenante. Mais il ne faut pas oublier que les conditions de la paix et leur application étaient faites pour faciliter les paiements. L'attitude de l'Entente à l'égard de l'Allemagne favorise le contraire. Si le soleil de la liberté ne luit pas à l'horizon, le cultivateur perd le courage de travailler le champ pierreux.

Le président des Etats-Unis d'Amérique a envoyé, à l'occasion de l'anniversaire de notre Constitution, ses félicitations à la «Grande république allemande». Le jour où la France nous montrera qu'elle ne préfère plus une «petite république», incapable de payer, à la «grande république» qui s'est acquittée de ses obligations, un grand pas vers la paix aura été fait.

La *Gazette générale de l'Allemagne* dément l'information d'après laquelle un groupe de financiers et d'industriels allemands serait en pourparlers avec un groupe financier français, et d'après laquelle aussi le commentaire publié par ce journal aurait une importance spéciale.

Mais, dit-elle, notre conception est toujours la suivante : le problème des réparations est un problème international qui ne peut être résolu que par un travail commun, auquel s'appliqueraient aussi la France et l'Allemagne.

Ce même journal écrit, d'autre part :

Il y aurait une possibilité, à savoir que la compréhension par la France et l'Allemagne de leur solidarité économique, compréhension qui existe partialement en France, parviendrait à triompher maintenant que la France est seule en face de l'Allemagne. La France a maintenant une chance d'une importance historique. Nous verrons bientôt si elle a reconnu l'heure.

Au sujet de la déclaration faite de source officielle française que la France reprendrait sa complète liberté d'action, dans le cas où la commission des réparations ne décréterait pas l'Allemagne coupable de manquements volontaires dans la question des paiements, le *Vorwärts* écrit :

Le gouvernement français s'attribue ainsi les prérogatives d'un juge universel touchant les conclusions d'une instance indépendante, instituée par le traité de Versailles. Il s'approprie le droit de rompre le traité de paix au moment où les dispositions de ce dernier auront cessé de lui plaire. C'est la proclamation pure et simple de l'hégémonie française sur l'Europe, mettant à son service la plus brutale politique de violence. (C'est un journal allemand qui ose imprimer cela.)

Mais les menaces ne changent pas la face des choses. Le fait cruel est là : il est impossible à l'Allemagne de continuer ses paiements. Les «gages productifs» de M. Poincaré auraient une seule conséquence «productive» : celle de paralyser les bases de l'activité industrielle allemande et de précipiter davantage, si c'est possible, la déconfiture du mark.

Prenant texte de la nécessité pour l'Allemagne, invoquée par le chancelier, de songer d'abord à son alimentation, la *Deutsche Tageszeitung* écrit :

Nous espérons que le paiement des 500,000 livres sterling pour les compensations est le dernier écart du chemin qui seul peut préserver l'Allemagne du péril.

### Les pourparlers préliminaires de Gênes

\* Le *Livre blanc* anglais relatif aux pourparlers qui ont précédé la conférence de Gênes contient la correspondance échangée entre le gouvernement britannique et le gouvernement français.

Dans un premier mémorandum daté du 5 février, le gouvernement français demandait que les gouvernements alliés arrivassent à un accord préliminaire concernant l'interprétation à donner aux divers points du programme et proposait un ajournement de la conférence.

Dans sa réponse du 11 février, lord Curzon déclare que le gouvernement britannique est d'accord qu'un accord préliminaire serait nécessaire, mais fait remarquer que le programme a déjà été soigneusement examiné, et il invite le gouvernement français à envoyer des experts à Londres pour se rencontrer avec les experts anglais.

Le ministre britannique des affaires étrangères écrit également que la suggestion d'inviter des représentants autres que ceux du Conseil suprême à une discussion ne rencontrera pas l'approbation du gouvernement anglais et que, dans ce cas, il serait nécessaire d'admettre des représentants des pays ennemis aux discussions. Il ajoute qu'en agissant ainsi, on compliquerait les choses, qui, d'après le gouvernement français, sont déjà suffisamment embrouillées, et fait remarquer que, si l'on désire connaître l'opinion de certains autres pays européens, il ne serait pas difficile d'inviter leurs représentants à Londres ; d'autre part, si l'on invite des délégués choisis parmi tels ou tels Etats, non seulement cela soulèvera une certaine jalousie, mais les discussions de Londres seront alors une conférence ayant pour objet de devancer celle de Gênes.

### Les dettes envers l'Amérique

\* Le correspondant à Washington du *Morning Post* dit que les conférences de la commission des dettes américaine avec la France ont été simplement des conversations. La commission préfère que le premier arrangement soit fait avec l'Angleterre d'abord, parce que ce pays est le plus gros débiteur et ensuite pour l'effet moral qu'un arrangement avec l'Angleterre produirait sur l'opinion publique en Europe et en Amérique.

Les journaux américains commentent le départ de M. Parmentier sans acrimonie, et expriment la conviction que les négociations continueront en automne et qu'elles aboutiront à des résultats satisfaisants, de façon à maintenir les bons rapports qui existent entre les deux pays. M. Parmentier s'embarquera le 23 août pour la France.

### Une alliance germano-russe?

\* Le correspondant du *Times* à Riga annonce que Tchitcherine, Litvinoff et Krestinsky négocient actuellement avec le gouvernement allemand un traité d'alliance formelle qui annullerait tous les arrangements antérieurs et dont la signature serait prochaine.

## Grande-Bretagne

### Election complémentaire

Londres, 19 août.

\* Dans l'élection complémentaire de South-Hackney (quartier de Londres) pour le remplacement de M. Bottomley, le capitaine Erskine-Bolst, national-coalitioniste, a obtenu 9118 suffrages contre 9048 à M. Holford-Knight, candidat travailliste.

## Italie

### M. Facta prononcera un grand discours à Pinerolo

Turin, 19 août.

\* MM. Schanzer et Paratore sont arrivés à Turin, salués par M. Facta, président du conseil.

Les deux ministres ont exposé en détail les conversations de Londres. M. Facta a approuvé entièrement l'attitude des deux délégués, conforme aux instructions du gouvernement.

Après cet entretien, MM. Schanzer et Paratore sont repartis pour Rome, tandis que M.

Suite du texte en quatrième page

## Rhumatisme, Sciatique, Goutte.

Après l'usage d'un paquet de Togal, la maladie avait disparu.

Monsieur Paul Aeschlimann, à Landiswil (Cton de Berne) écrit entre autre : « Après sept semaines de maladie grave (Rhumatisme articulaire et sciatique, et contre laquelle tous les soins du médecin ne pouvaient rien, j'eus recours aux tablettes Togal. Après en avoir consommé un paquet, la maladie avait cédé, et afin d'éviter une rechute, j'en ai de suite commandé un autre paquet. Maintenant, je suis délivré de mes souffrances et je conseillerai à tout le monde de ne pas hésiter à employer du Togal à temps et avant que les mauvaises suites aient rendu complètement infirme un homme, sans cela, en bonne santé. En prenant le Togal, suivez toujours les prescriptions spéciales ». — Le Togal a fait ses preuves et donne d'excellents résultats non seulement dans les cas de rhumatisme articulaire et de sciatique, mais aussi dans les cas de goutte, de lumbago, de douleurs dans les articulations et les membres, ainsi que de toutes les douleurs provenant des nerfs et des maux de tête. Il n'existe rien de meilleur. Des autorités médicales prescrivent les tablettes Togal. Un essai sera dans votre propre intérêt. On les obtient dans toutes les pharmacies. K

## MAGNESIE BISMURÉE

### ARRÊTE EN CINQ MINUTES LES DOULEURS D'ESTOMAC

ou votre argent sera remboursé si vous n'êtes pas soulagé. Si vous souffrez de castrite, de mauvaise digestion, de cypsèsie, si votre nourriture est lourde comme du plomb dans votre estomac et que vous ne puissiez dormir la nuit à cause de cette gêne, allez de suite chez votre pharmacien et achetez un flacon de Magnésie Bismurée. Prenez-en une demi-cuillerée à café dans un peu d'eau chaude après chaque repas ou lorsque vous ressentez une douleur et vous pourrez bientôt raconter à vos amis comment vous avez été soulagé de vos maux d'estomac. Surtout insistez pour avoir de la Magnésie Bismurée dont chaque flacon véritable contient un contrat de garantie de satisfaction ou de remboursement.

NOTA. — La véritable Magnésie Bismurée est entourée d'une bande de contrôle portant la signature des fabricants. Tout flacon n'ayant pas cette bande doit être considéré comme une substitution et rigoureusement refusé.

## WAGNER sœurs, de Paris

Succ. Amélie WAGNER  
Soins réputés et spéciaux de la CHEVELURE

### 20, Passage du Terraillet

Redonne aux cheveux leur couleur primitive sans teinture.

Succès certain dans tous les cas. Salon spécial de traitement à partir de 5 francs. Faites un essai de notre lotion contre la chute des cheveux et les pellicules, fr. 5.-

## Voyager est un plaisir.

Le mal d'aéro, de chemin de fer et de mer est guéri ou le prix d'achat est remboursé.

## Mother'sill's

REMÈDE CONTRE LE MAL DE MER  
Dans toutes les pharmacies.  
Le seul remède du monde entier contre le mal de mer vendu avec garantie  
Dépositaires Généraux pour la Suisse  
DOETSCH, GRETHER & C° A.G. BALE

## Gryon-Bellevue, Gryon Hôtel-Pension

Orchestre - Confort  
Conditions avantageuses. Téléphone 5.

## FÊTE À EVIAN

Dimanche 20 août

### Exposition Canine Internationale

dans le Parc du Royal Hôtel (tuniquaire)

Au Casino : Gala au bénéfice de l'œuvre de la Goutte de Lait.

Représentation théâtre, concert et bal. Attractions des Villes d'Eaux, sur le lac, grand feu d'artifice.

## KURSAAL

CASINO MUNICIPAL  
Tous les soirs, à 20 h.  
Dimanche, à 14 h.  
LA REVUE  
GORDON S. V. P.  
3 actes, 15 tableaux — 3 gds ballets — 60 artistes  
T. l. j. à 15 h. 30, concert symphonique, entrée grat.  
Location au Grand Passage  
(Téléph. Stand 242)

## HOTEL VICTORIA 1<sup>er</sup> ordre

Situation unique. Grands jardins. L'hôtel de famille par excellence. Chaque chambre avec bain ou eau courante. — Arrangements d'automne et d'hiver à prix très réduits.



Facta se rendait à Pinerolo, où il passera ses vacances.

Le président du conseil assistera dans cette localité à un banquet offert par ses électeurs à l'occasion du troisième anniversaire de son entrée à la Chambre. Il prononcera, au cours de cette manifestation, un grand discours politique.

#### Les socialistes et les sanctions contre les cheminots grévistes

\* M. Taddei, ministre de l'intérieur, a eu vendredi un long entretien avec M. Musatti et M. Modigliani. L'entretien a roulé sur les peines infligées par le gouvernement aux cheminots grévistes. Les députés socialistes ont rappelé au ministre les engagements que le président du conseil a pris à ce sujet envers les socialistes.

M. Taddei n'a pas répondu à cette question. Il a recommandé aux députés socialistes de faire œuvre de modération afin de faciliter l'action de pacification intérieure du gouvernement.

MM. Musatti et Modigliani ont répondu que la direction du parti, qui doit se réunir samedi, prendra toutes les décisions à ce sujet.

#### Les cheminots se retirent de l'Alliance du travail

Les journaux annoncent qu'à la suite de l'échec de la grève générale, le syndicat des cheminots italiens s'est retiré de l'Alliance du travail, responsable de l'organisation de la grève.

## Allemagne

#### Le président Ebert à Hambourg

Berlin, 19 août.

\* Dans sa réponse au président du Sénat de Hambourg, le président Ebert a déclaré notamment:

L'unité qui doit unir tous les Allemands au-dessus des passions de partis ne doit pas signifier à l'avenir une centralisation à outrance, mais doit comprendre une cohésion de toutes les souches allemandes avec leurs particularités.

Le président a exprimé l'espérance que la loi de l'indépendance économique de tous les peuples de la terre ne permettra pas que le droit à l'existence soit refusé à une grande nation.

L'union économique de toutes les nations, a ajouté le président, ne peut pas tolérer que l'Etat qui exige de ses concitoyens le maximum d'efforts soit réduit au minimum de liberté, au minimum d'exercice du droit de libre disposition.

L'exposition d'outre-mer démontre que les Hamboiseux se sont unis pour proclamer à nouveau devant le monde que nous sommes prêts à collaborer à l'œuvre de réorganisation économique mondiale. Par l'ordre et le travail, l'Allemagne doit créer la base économique permettant une restauration heureuse. Ce but sera atteint si dans le monde la raison et l'humanité triomphent finalement de la haine et de la force.

Au cours de la réception une foule nombreuse s'est réunie devant l'hôtel de ville. Le président Ebert est apparu au balcon et a été salué par des ovations enthousiastes. Il a prononcé une courte allocution, puis la foule a entonné *Deutschland über alles*.

#### Hindenburg à Munich

On mande de Munich à la *Gazette de Voss* que toutes les sociétés d'officiers bavarois vont organiser une parade à l'occasion de la visite de Hindenburg à Munich, le 21 août courant. Un ordre du ministère de la Reichswehr à Berlin interdit à la Reichswehr bavaroise de prendre part à cette manifestation.

#### Une conversion à la république

\* Suivant la *Germania*, l'ancien prince héritier de Saxe-Meiningen, le prince Georges, qui exerce les fonctions de conseiller référendaire près le tribunal de Camburg, a fait une déclaration écrite par laquelle il se place sans réserves sur le terrain de la Constitution république.

\* Les dépêches marquées d'un astérisque (\*) sont celles qui ont paru dans notre première édition d'hier soir.

#### FEUILLETON DU JOURNAL DE GENEVE

## Souvenirs de captivité et d'évasion

PAR

9

le comte Robert d'HARCOURT

avec l'autorisation de la Nouvelle Librairie Nationale à Paris

Il suffisait de le voir s'avancer, de son pas silencieux et étouffé, avec ses lunettes d'or, sa longue redingote et sa grande barbe, et se courber, en dodelinant de la tête, au-dessus d'un lit d'où une tête vive de Paris l'inspectait du fond des couvertures avec une gaîté ironique dans le fond de l'œil, — il suffisait d'entrevoir ce spectacle pour saisir du premier coup l'impossibilité de toute jonction spirituelle entre celui qui s'approchait ainsi du lit et celui qui s'y trouvait. Il avait une façon déplorable, non pas irrespectueuse, mais vraiment trop sommaire, de parler des derniers sacrements. Quand il avait confessé et extrémisé un mourant, il revenait, en se frottant les mains, avec son geste arondi et son bizarre ricanement, en disant : « *Er ist parat* » (le voilà équipé). Il envisageait un agonisant comme un bon caporal envisage une reorue qu'il faut harnacher. Il lui arrivait de dire, toujours en gaîté : « *Heute morgen habe ich zwei fertig gemacht* » (ce matin j'en ai équipé deux). Cette allégresse de croquemort ne lui conciliait aucune sym-

#### Les élections législatives en Pologne

\* Vendredi a été publié à Varsovie le décret fixant la date des élections de la Chambre au 5 novembre, et celles du Sénat au 12 novembre.

Les journaux annoncent que la Diète tiendra encore une séance plénière le 12 septembre.

#### Grève politique en Hongrie

\* Le Bureau de correspondance hongrois annonce qu'environ trente mille ouvriers métallurgistes sont entrés en grève vendredi. Près de la moitié d'entre eux s'y refusaient, mais ils ont été terrorisés par les éléments extrémistes.

Le chef de la police est intervenu; il estime que cette grève ne tend pas seulement à une augmentation des salaires mais qu'elle vise à une mainmise sur le pouvoir politique.

Toutes les mesures ont été prises pour empêcher les désordres éventuels.

#### Le sort d'Enver pacha

Une dépêche de Moscou annonce qu'Enver pacha, chef de l'armée révolutionnaire de Bokhara, aurait été tué au cours d'une bataille livrée dans le Turkestan méridional.

Aucune nouvelle du Turkestan n'a confirmé ce bruit et, un armistice étant conclu depuis quelques semaines, on doit faire toutes réserves au sujet de cette information. Le 15 août, Enver pacha était bien vivant et loin du pays où les bruits annoncent son assassinat.

#### La grève postale en Espagne

\* On mande de Madrid à Havas qu'aux dernières nouvelles tous les postiers ont signé une demande d'admission dans le nouveau corps des postiers.

Les journaux de Madrid publient l'information suivante:

Ayant appris vendredi soir que des agents de police et des gendarmes devaient prendre place dans des wagons-poste pour en surveiller le personnel jusqu'au point terminus de la ligne, tous les postiers ambulants et tous les postiers du bureau central ont abandonné aussitôt le travail, non sans avoir préalablement vidé toutes les sacoches contenant des correspondances prêtes à partir.

Un capitaine et deux officiers, à la tête d'une compagnie de la garde civile, ont pris possession du bureau et des locaux de la poste centrale, dont la remise leur a été faite par un administrateur des postes. Aucun autre postier n'était présent. Les salles étaient absolument désertes, à tel point que des postiers ambulants rentrant de province avec des chargements et des valeurs n'ont pas pu s'en faire donner décharge.

#### Etats-Unis

#### Les énergiques mesures que propose M. Harding

\* On mande de Washington à Havas que, dans son discours au Congrès, le président Harding, après avoir fait allusion aux crimes révoltants de Herrin (Illinois), flétrit les cheminots qui ont abandonné des trains en plein désert de l'Arizona et propose le vote immédiat de lois permettant l'établissement d'agences pour l'achat, la vente et la répartition du charbon et rendant obligatoires les décisions du bureau du travail des chemins de fer à l'égard des compagnies et des travailleurs. Il ajoute qu'il est prêt à mettre en œuvre toutes les forces dont dispose le gouvernement pour maintenir les transports et conserver aux ouvriers le droit au travail.

Les comités exécutifs des chemins de fer seront convoqués pour examiner la proposition d'accord concernant la grève des ouvriers des ateliers de chemins de fer, soumise à la conférence par les chefs de corporations des chemins de fer.

— L'incendie qui a éclaté sur le territoire de la commune de Raut, en Gironde, sévit sur 500 hec-

pathie dans nos salles. Elle ne dérivaient point d'un manque de conscience (on pouvait le déranger à n'importe quelle heure de la nuit pour une confession, il venait immédiatement)

— ni même absolument d'un manque de cœur (je l'ai vu faire preuve de réelle bonté à l'égard de malades), mais uniquement de cette absence totale de délicatesse de fibres qu'il faut, une fois pour toutes, classer dans son esprit quand on parle des Allemands.

Sa gallophobie était extrême. Comme la plupart des catholiques allemands, il voyait dans chaque Français un fils de Voltaire; dans chaque Française, une créature de péché; dans Paris, la Babylone moderne. L'iniquité de cette terre de vice criait vengeance. Ce n'était que justice si le feu de Sodome s'abattait sur elle, sous la forme de la guerre. Le bras du Kaiser était l'exécuteur du plan divin. Ces idées aussi simplistes qu'odieuses, il n'osait, comme de juste, les déballer franchement devant moi. Mais je les sentais en quelque sorte à l'état latent sous chacune de ses paroles, elles étaient celles de son journal favori, la *Kölnische Volkszeitung*, l'affreux journal du centre catholique qui a peut-être déversé sur la France plus d'injures et de basses calomnies que tout le reste de la presse d'Outre-Rhin. Il m'apportait de temps en temps cette feuille qu'il admirait, et que je lui rendais avec un mépris non dissimulé. Il n'agacait plus encore qu'and il affectait à l'égard de la France une sorte de fausse piété. « *Armes Frankreich ! ja ja, das Zweier-Kinder-System !* » (Pauvre France ! on voit où cela mène, le système des deux enfants !). On peut poser en règle générale, qu'avant et pendant la guerre, il était impossible de causer pendant plus de deux minutes avec un ca-

tares, et déjà près de 300 hectares sont anéantis. Malgré les efforts des pompiers, le feu prend de l'extension.

— Dès le 21 août, en Autriche, les taxes postales dans le trafic international seront les suivantes : lettres jusqu'à 20 grammes : 300 couronnes; cartes postales : 180 couronnes; imprimés : 60 couronnes par 50 grammes.

— La *Staatskorrespondenz* apprend que les tarifs des chemins de fer sur le réseau de l'Etat autrichien subiront les majorations ci-après, à dater du 1er septembre : 150 % sur les tarifs-marchandises; à dater du 2 septembre : 300 % sur les tarifs-voyageurs et bagages. Des relevements de tarifs d'égal importance seraient appliqués aussi par le réseau du Sud et par les chemins de fer d'Aspang.

— A Szeged (Hongrie), au cours d'une manœuvre de nuit exécutée par un bataillon d'infanterie, la foudre est tombée sur un caisson de munitions. Cinq officiers ont été tués. En outre, trois hommes ont été grièvement blessés.

— L'Union syndicale suisse et le parti socialiste suisse ont adressé au gouvernement russe un télégramme protestant contre la déportation des prisonniers politiques géorgiens dans les prisons et les camps de concentration de Russie et demandant, dans l'intérêt du mouvement prolétarien, de revenir sur cette mesure.

— Neuf Allemands, récemment venus du cap Juby (côte occidentale de l'Atlantique), ont débarqué mercredi à Las-Palmas. Ils ont déclaré être d'anciens prisonniers de guerre capturés par les Français en Turquie; envoyés en Algérie, ils réussirent à s'échapper à l'intérieur du Maroc, mais tombèrent entre les mains de tribus indépendantes. Finalement, il leur fut possible de gagner un poste espagnol, où ils se présentèrent au commandant. Ils ont ajouté que d'autres de leurs compatriotes sont demeurés au pouvoir des mêmes tribus.

— Le Parlement néo-zélandais a approuvé le traité de Washington.

#### La planète Mars

M. Jarry-Desloges est un astronome qui s'est spécialisé dans l'étude de la planète Mars. Pendant plusieurs années il a cherché à découvrir l'endroit où il pourrait étudier et photographier Mars dans les meilleures conditions de visibilité, de limpidité et de tranquillité de l'atmosphère. Après avoir installé ses lunettes sur le mont Revard, puis dans les Causses, en Rouergue, il a trouvé que le plateau de Sétif, situé à une altitude de 1000 mètres, en Algérie, répondait mieux aux conditions astrophysiques qu'il recherchait.

Les études faites par M. Jarry-Desloges, à Sétif, montrent que la décroissance des taches polaires de Mars est irrégulière, ainsi que cela se produit sur notre globe pour les icebergs. Il confirme, d'autre part, que le rôle de froid sur Mars ne concorde pas avec le pôle géographique, comme pour la terre.

## CONFÉDÉRATION

**Le nouveau référendum.** — Le comité central des jeunes radicaux a décidé, dans une séance présidée par M. le conseiller national von Arx, d'appuyer le référendum contre la révision de l'article 41 de la loi sur les fabriques.

**Mandats-poste, recouvrements et remboursements de et pour l'Allemagne.** — La direction fédérale des postes communique: Suivant un communiqué de l'administration des postes allemands, les services des mandats-poste, des recouvrements et des remboursements de et pour l'Allemagne sont suspendus jusqu'à nouvel avis, à partir du 19 août. L'adjonction de bulletins d'affranchissement aux colis de la Suisse pour l'Allemagne n'est en conséquence pas admise durant la suspension de ces services.

**Les gymnastes-ouvriers.** — Les sections de la Fédération suisse des gymnastes-ouvriers ont approuvé, presque à l'unanimité, la fusion avec la Fédération sportive suisse pour former la Fédération ouvrière suisse de gymnastique et de sport et pour maintenir en vigueur les nouveaux statuts provisoirement adoptés le 1er août.

**Dans l'hôtellerie.** — Le comité exécutif de l'Alliance internationale de l'hôtellerie a tenu, le 22 juillet, à Paris, sa première réunion, à laquelle assistaient, entre autres, MM. Anton Bon et Alexandre Emery. Il s'est prononcé pour l'acceptation des demandes d'adhésion adressées par les groupements hôteliers de Pologne, de Grèce, de Norvège et de la République Ar-

thique allemand sans qu'il amenât la conversation sur « le système des deux enfants », ce qui était la périphrase boche pour le néo-malthusianisme. Je ne me gênais pas pour lui répondre que j'avais fréquenté l'Allemagne pendant plus de quatre ans, en temps de paix; que la pureté des mœurs ne m'y avait pas frappé, que la moralité, notamment des étudiants, m'avait bien souvent révolté; que nous autres Français nous aimions mieux avouer en riant nos petits vices qu'essayer de les dissimuler avec des patenôtres et des oreillers; qu'à tout prendre, le cynisme n'était pas pire que l'hypocrisie. Il sentait en moi une connaissance réelle de la vie allemande, puisée à la source même et dans des contacts directs. Cela l'embarrassait un peu.

Après 5 heures, le café sans sucre une fois savouré, le 1/4 d'heure de causerie avec l'au-mônier terminé, je quittais en général la salle 112, et je montais au 4<sup>e</sup> étage de l'hôpital, qui se trouvait sous les combles. Après quelques détours le long de couloirs compliqués, j'arrivais à une petite pièce voisine des cabinets et dont la fenêtre était généralement ouverte. De cette fenêtre, j'avais, par les belles journées de mai et de juin, une vue superbe. L'étage où je me trouvais était à une grande hauteur, qui me permettait d'embrasser un panorama très étendu. J'avais sous les yeux, par delà une mer d'arbres en fleur et de toits, la belle cathédrale de Metz avec les revêtements en plomb vert de ses toits, et, plus loin encore, les collines verdoyantes des environs. En regardant du côté où le soleil s'inclinait, il me semblait que j'apercevais un peu de terre de France. Le ciel bleu était idéalement pur, l'air limpide et doux; un peu du parfum de l'été venait jusqu'à moi; j'entendais mo-

gentine. Il a constaté que le régime fiscal adopté dans différents pays à l'égard des voyageurs porte préjudice non seulement à l'hôtellerie, mais aussi à l'Etat. Il a exprimé le vœu que la législation concernant l'hôtellerie, notamment la responsabilité de l'hôtelier, soit unifiée autant que faire se peut entre les diverses nations. Il a discuté les questions de la durée du travail dans l'industrie, du régime des passeports, de l'échange international du personnel. Il a décidé de tenir à St-Moritz sa prochaine réunion.

**Natation et sauvetage.** — Le *Pro corpore*, société suisse d'éducation physique, présidée par le colonel C.-A. Wildbolz, a pris l'initiative de faire donner aux instituteurs et maîtres secondaires des cours de natation dans lesquels non seulement on enseigne à bien nager, mais encore on apprend aux éducateurs de notre jeunesse la meilleure façon d'instruire dans les différentes nages, afin d'introduire dans le programme scolaire la natation comme branche obligatoire.

Neuchâtel a été désignée pour un de ces cours et, depuis lundi dernier, sous la direction de M. Schmidt, chef d'entraînement central de la Fédération suisse de natation, et de son aide, M. Jenny, champion suisse de nage libre en 1922, une trentaine de participants suivent ce cours. Quelques heures sont également prévues pour le sauvetage et les soins à donner aux noyés.

**Danse.** — Le congrès annuel de l'Académie chorégraphique suisse, ainsi que les examens pour l'obtention du diplôme suisse de maître de danse, auront lieu les 26, 27 et 28 août, à Neuchâtel. L'A.C. S. est officiellement unie aux académies étrangères.

**Les automobiles postales** circulant sur les routes alpestres de la Suisse ont transporté en juillet dernier 36.290 personnes contre 25.304 dans le même mois de 1921.

**Berne.** — *On réclame des ours.* — Les pensionnaires de la fosse aux ours à Berne, sont peu prolifiques. Il paraît même qu'ils ne le sont pas du tout et l'opinion publique de la capitale s'inquiète, à juste titre assurément, de l'inévitable extinction, dans un temps plus ou moins éloigné, des emblèmes vivants de la République. On croit heureusement savoir, et le *Bund* se fait l'écho de ce bruit, que de jeunes ours seront prochainement importés de Roumanie. Voilà une occasion imprévue de récupérer, partiellement tout au moins, les avancées consenties au royaume danubien.

**Valais.** — *Triple naissance.* — La famille de M. Joseph Farquet, député au Levron, s'est enrichie dernièrement de trois garçons à la fois. M. Farquet est maintenant père d'une nombreuse progéniture: cinq garçons et cinq filles! On dit qu'une triple naissance s'était déjà produite dans le même village.

**Neuchâtel.** — *L'affaire de la banque de Travers.* — La cour d'assises a rendu son jugement dans l'affaire de détournements et de faux commis à la Banque populaire de Travers. On se souvient que le premier jugement rendu avait été cassé pour vice de forme. Blanc vient d'être condamné par le nouveau jugement à un an de réclusion sous déduction de 222 jours de prison préventive et à cinq ans de privation des droits civiques.

### Les crédits pour la lutte contre le chômage

De Berne, le 19 août:

Au cours de la dernière session des Chambres fédérales, le Conseil fédéral a annoncé qu'il s'était convaincu de la nécessité de trouver de nouvelles ressources pour la lutte contre le chômage par un projet de loi spécial. Ces ressources devront être employées aussi bien à procurer du travail aux chômeurs qu'à leur fournir des secours. Les Chambres ont déjà désigné leurs commissions pour cette question; celle du Conseil national se réunira le 11 septembre.

Le projet est actuellement entre les mains du Conseil fédéral et doit être discuté dans une des prochaines séances, si possible déjà lundi. Il est prévu un crédit total de 60 millions de francs, dont 35 millions seront employés à des secours aux chômeurs et 25 millions à des travaux de chômage.

M. Rothpletz, conseiller national, a été chargé d'étudier le placement d'ouvriers à l'étranger, en particulier dans les régions dévastées de la France. On ignore encore le résultat de son enquête.

En outre, il a été décidé de créer une commission spéciale pour l'étude des problèmes de l'émigration. Le Département politique a entrepris des démarches préliminaires pour la formation de cette commission.

### Pour la paix et la liberté

On manie de Lugano au *Journal de Genève*:

Samedi matin à 10 h. 30, dans le grand salon de la pension Meister, à Paradiso, a eu lieu la cérémonie d'ouverture du congrès international de la Ligue internationale des femmes pour la paix et pour la liberté. Ce congrès, qui durera du 18 août au 2 septembre, devait être tenu à Varese, mais l'attitude peu amicale des fascisti a amené le comité d'organisation à se transporter à Lugano.

La réunion a été ouverte par miss E. Balch, du secrétariat général de la Ligue résidant à Genève, laquelle a exposé le programme des travaux.

M. Cattori, président du gouvernement cantonal, a souhaité la bienvenue: « Le peuple helvétique, a-t-il dit, a toujours pratiqué une large hospitalité envers les penseurs étrangers persécutés dans leurs pays à cause de leurs idées. Du reste, le programme de la Ligue libéral-paix, fraternité, est aussi celui du peuple suisse qui l'a démontré en approuvant l'entrée de la Confédération dans la Société des nations. »

Une socialiste italienne, Mme Rosa Gennoni, a proposé d'exprimer la sympathie du congrès aux victimes de tous les partis, aux mères de toutes les victimes, qu'il s'agisse de fascistes ou de communistes.

Mme Eltakim Werner, membre du comité de direction, a exprimé ses vifs remerciements aux personnes de Varese et de Milan qui ont collaboré aux préparatifs du congrès. Parmi les deux cents participantes ont voit figurer des Américaines, des Japonaises et des Hindous.

L'après-midi il y a eu une conférence de M. Georges Duhamel sur ce sujet: individualisme et internationalisme.

Dimanche matin, dans le salon du Conseil communal de Lugano, aura lieu une réception officielle par la ville.

Parmi les conférenciers du congrès il faut citer le romancier Hermann Hesse, le comte Henry Kessler, le Japonais M. Avisawa, l'Hindou Kaldas, élève préféré de Tagore, le maestro Orefice, de Milan, qui parlera de l'internationalisme de l'art musical, Mme Henriette Chiravaglio Giolitti, laquelle illustrera les nouveaux systèmes pédagogiques.

Au nombre des dames qui ont organisé cette réunion se trouve Mme Madelaine Rolland, sœur de Romain Rolland.

### Les assurances allemandes

De Berne, le 19 août:

On compte que les pourparlers actuellement en cours sur les cautions à fournir par les compagnies d'assurances allemandes dureront encore jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

### La saison

#### LA FLORE AUX PLEIADES

Les pentes des Pléiades, et plus particulièrement le sommet, possèdent une flore très riche, dont plusieurs sont même uniques dans le pays. C'est le cas de la *Sarracenia purpurea* (Né penthes carnivore), très recherchée des botanistes, dont les propriétés sont intéressantes, et que l'Etat de Vaud vient de décider de protéger. Actuellement, les deux crêtes des Pléiades, spécialement propices aux excursions en famille, sont de véritables jardins alpins offrant aux promeneurs les plus agréables trouvailles. On sait que le sommet des Pléiades (1400 m. d'altitude) peut s'atteindre aisément de Vevey, surtout depuis que les chemins de fer électriques veveysans ont émis, pour faciliter le public, des billets de famille pour quatre personnes avec fort rabais.

#### L'ACCIDENT DE CHAMPERY

Trois citoyens dévoués de Champéry, qui poursuivaient leurs recherches depuis plusieurs jours, ont découvert, dans le fond d'un torrent, au pied d'une paroi de rocher, au-dessous de la Croix-de-Cullet, dans les parages de Cullet-d'Ayernes, à l'ouest de Champéry, le cadavre du jeune Anglais Elieff Abrahams, de Londres, qui avait disparu de Champéry depuis le dimanche 6 août, à 14 h. 30.

E. Abrahams a dû, au cours d'une escalade, perdre pied sur une pente gazonnée, glisser sans pouvoir se retenir et tomber dans le torrent où l'on a retrouvé son cadavre. La mort a dû être instantanée.

#### ACCIDENT AU MONTENVERS

Une dame anglaise, âgée de 70 ans, Sophie

Bryant, qui villégiaturait à Chamonix depuis quelque temps, était partie lundi matin en excursion au Montenvers. Dès lors, on ne la revit plus à Chamonix.

Une colonne de secours est partie mardi à sa recherche, mais, jusqu'aujourd'hui, elle n'a pas retrouvé sa trace.

## GENÈVE

**La rentrée des classes.** — La rentrée des classes des écoles *entantines de la Ville* aura lieu le lundi 28 août.

Le Conseil administratif rappelle que tous les enfants habitant la Ville de Genève doivent recevoir, dès l'âge de 6 ans, dans les écoles publiques ou privées, ou à domicile, une instruction suffisante. Cet enseignement est donné dans les écoles *entantines*, mais, pour atteindre son but, il doit être précédé d'une préparation convenable. Les parents sont donc engagés à inscrire leurs enfants dès l'âge de trois ans révolus dans ces écoles, qui sont organisées de manière à favoriser le développement intellectuel et corporel des élèves.

Le public est informé que, dès ce jour, les inscriptions devront être prises directement auprès des maîtresses principales de chaque groupe scolaire et non plus au secrétariat général du Conseil administratif.

Il est rappelé, d'autre part, que les parents d'enfants genevois devront se munir, lors de l'inscription, de leur livret de famille et les parents d'enfants confédérés ou étrangers de leur permis d'établissement ou de séjour.

Pour l'*Ecole des beaux arts*, les inscriptions des élèves sont reçues au secrétariat de l'école, boulevard Helvétique, les vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 septembre, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. Les cours commenceront le lundi 4 septembre et, sauf cas de force majeure dûment prouvé, les élèves, passé cette date, ne seront pas admis.

Les examens d'admission auront lieu dès le 4 septembre. Le programme-horaire peut être demandé tous les jours au secrétariat de l'école de 11 h. à 12 h.

**Fête de nuit.** — En l'honneur de la troisième assemblée des délégués de la Société des nations, l'Association des intérêts de Genève organise, pour le mardi 5 septembre, une grande tête de nuit dans la rade, qui comprendra un merveilleux feu d'artifice, un embrasement du port et un concours d'embarcations illuminées.

**Ouvroir de l'Union des femmes.** — A l'occasion de la rentrée des classes, l'ouvroir de l'Union des femmes rappelle aux mères de famille qu'il a en magasin tout un choix de tabliers-fourreaux de plusieurs grandeurs pour écoliers et écolières, et qu'en faisant là leurs emplettes, elles viendront en aide à d'autres mères de famille, chômeuses et femmes de chômeurs, pour qui l'automne sera une saison difficile à passer. Le magasin de l'ouvroir, 11, rue Etienne Dumont, est ouvert tous les jours, sauf le samedi après midi, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

**Pour les enfants russes.** — Le comité central du Mouvement de la Jeunesse suisse romande communique: « Le deuxième train du Comité suisse de secours aux enfants, parti de Bâle le 20 juillet, est bien arrivé à Moscou en date du 7 août. Il en est reparti aussitôt dans la direction de Tsaritsyne. Les cuisines du Mouvement de la Jeunesse suisse romande se trouvent installées à Krasnoïarsk et portent les affiches du Mouvement de la Jeunesse suisse romande. Mille enfants y ont reçu, à partir du 9 juillet, leur ration journalière. Ces enfants se recrutent parmi les colonistes allemands et russes, ainsi que parmi les Kalmucks et Tartares. L'hôpital de la Croix-Rouge suisse se trouve à Tsaritsyne. »

**Conservatoire populaire.** — Mme Carmen d'Assilva, l'actrice bien connue, reprendra son cours de diction au Conservatoire populaire à la rentrée. L'excellent professeur vient de faire une courte saison au théâtre du Vieux Colombier, à Paris, avec le plus grand succès, et doit donner une série de représentations avec toute la troupe à Wiesbaden. Puisque nous parlons du Conservatoire populaire, ajoutons que Mme Hélène Zumsteg, premier prix de l'institution, a remporté la plus haute distinction de piano à l'*Ecole normale de musique à Paris* dans la classe du maître I. Philipp.

**Pharmacies ouvertes** le dimanche 20 août et tous les soirs de la semaine jusqu'à 21 h.: Bonaccio, 4, place Cornavin. — Dubrowicz, 50, rue de Monthoux. — Junod, 21, quai des Bergues. — Chamay, 77, rue des Eaux-Vives. — Chavanne, 13, rue de Carouge. — Pierroz, place du Cirque. — Perrotet, 2, cours de Rive. — Sépibus, 7, rue Ancienne (Carouge). — Junod, Versoix (ouvert jusqu'à midi).

#### Cours de vacances de l'Université

L'information que nous avons publiée samedi au sujet des cours de vacances de l'Université doit être rectifiée comme suit: Lundi, à 18 heures, M. le prof. Rappart entretiendra ses auditeurs de la question des mandats à la S. d. N.; mardi, à 11 h., M. le prof. De Crue, de Fallagrand; à 15 heures, M. W. Martin, du traité de Versailles.

#### Paysages défigurés

On nous écrit: Si Philippe Monnier était encore de ce monde, quel chagrin pour lui de voir son cher village et vingt autres de la campagne genevoise défigurés aujourd'hui par les hideux placards d'une réclame déchirée!

Sur des murs patinés par les siècles, sur des parois de bois bronzées par le soleil, dans les endroits les plus en vue, là où les vieillards viennent causer dans la paix du crépuscule, là où jouent les enfants, là où se concentre la vie de la commune, là où retentissent les sonneries allégres et les patriotiques mélodies du 1<sup>er</sup> août, là s'étaient maintenant d'immenses surfaces d'un bleu violent, parfois quinze ou vingt mètres carrés, avec des lettres blanches grandes comme des gaminis de six ans, tout ce qu'on peut rêver de plus criard, des hurlements de couleur déchirant la symphonie harmonieuse et douce de nos villages genevois.

Comment des municipalités intelligentes, qui étaient en droit d'interdire ces placards, les ont-elles autorisés?

Comment des hommes attachés de cœur à leur pays, à leur village, ont-ils permis, pour quelques

avantages pécuniaires, qu'on en défigurât le village aimé?

On s'efforce aujourd'hui de conserver toutes les beautés que le passé nous a léguées. On crée des parcs nationaux pour que la nature puisse s'y déployer dans toute sa splendeur. On aménage des sentiers pour ouvrir l'accès des sites pittoresques. On établit des plans d'extension pour que l'aspect des villes soit harmonieux et esthétique. On construit des écoles élégantes et décorées pour donner à la jeunesse le goût de la beauté. Il y a une loi et une commission pour la conservation des monuments et la préservation des sites. Il y a un Heimatschutz. Il y a une Ligue d'esthétique.

Mais, plus forts que tout cela, il y a des commerçants acharnés et des propriétaires inconséquents, qui semblent n'avoir souci d'aucune autre chose que de l'argent qu'ils mettront dans leur poche.

Le mal est fait. Nos villages sont défigurés. Comment arrêter cette contagion? Comment guérir cette lèpre moderne?

Qu'on nous comprenne bien. Nous ne protestons pas contre l'habileté des commerçants qui procurent au public de bonnes conditions d'achat. Pas davantage contre la réclame, nécessité moderne, qui du reste sait se faire parfois spirituelle et attrayante en couvrant nos murs et les parois de nos gares d'affiches souvent artistiques.

Mais ne pourra-t-on pas créer une ligue de protestation et de boycottage contre toute réclame brutale et profanatrice?

## NOUVELLES DIVERSES

— La Bibliothèque publique et universitaire (sauf la salle Moynier) sera fermée du 21 août au 9 septembre, pour travaux de révision et de nettoyage. Pendant cette période, le service du prêt à domicile fonctionnera de 10 h. à 12 h. Les personnes qui ont emprunté des volumes depuis plus d'un mois sont priées de les rendre d'ici au 24 août, entre 10 h. et 12 h. La salle Moynier sera fermée du 11 au 16 septembre.

— Deux globe-trotters tchécoslovaques, qui ont entrepris le tour du monde en tandem sans argent, afin de gagner le grand prix de l'Association sportive de Prague, sont arrivés vendredi à Genève. Ils ont déjà effectué un parcours de 16.000 kilomètres à travers l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, la France et l'Espagne et sont repartis pour l'Angleterre où ils s'embarqueront pour Buenos-Ayres.

— Il y a deux jours, la police avait été avisée qu'un fil de fer avait été tendu en travers de la route, près de Lully. L'enquête ouverte par le garde Magnin a amené samedi l'arrestation de Gottsiried J. manœuvre, Bernois, domicilié à Bernex. Il a été interrogé par M. Sessler, commissaire de police, a été écroué à St-Antoine pour tentative criminelle.

— Samedi un incident s'est produit à la frontière suisse, à Moillesulaz. Une jeune fille circulant à bicyclette s'est arrêtée au poste de douane. L'agent préposé vérifia si la machine était munie du plomb suisse. Après cet examen, la cycliste remonta sur son vélo, mais à cet instant le douanier s'aperçut que la cycliste tenait à la main un petit paquet. Comme elle ne venait pas de garder ce paquet, il l'a arrêtée et l'a interrogée. La jeune fille s'est défendue et lui a été conduite au poste de douane où elle a été arrêtée pour tentative de cambriolage.

— La cour correctionnelle siégera mardi. Quelques petites affaires seront jugées sans le concours du jury. Les 6 et 7 septembre, la cour siégera avec le concours du jury. Huit affaires sont inscrites au programme.

— Un garçon de 12 ans, Henri Chavannes, domicilié rue de la Navigation, 21, s'est jeté dans la dernière rue, sous les roues de l'auto qui conduisait M. Henri Studer, imprimeur au rond-point de Plainpalais. Relevé blessé à l'oreille, le jeune Chavannes a reçu les premiers soins à la Polyclinique, puis a été conduit à l'Hôpital cantonal. D'après l'enquête de M. Sarbach, inspecteur des automobilistes par intérim, aucune faute ne peut être reprochée à l'automobiliste.

— Revenant samedi en automobile après avoir effectué son tir militaire au stand de Bernex, M. Ernest Glarey passait au lieu-dit « le Creux », près de Bernex. Un individu en état d'ivresse circulait au milieu de la route. M. Glarey lui ayant fait une observation, l'individu, Edouard R., qui revenait également du stand, le mit en joue. M. Glarey et les occupants de la voiture désarmèrent R. et, sans peine, le conduisirent au poste de gendarmerie de Bernex, où il a été mis en état d'arrestation. Toutefois, l'arme n'était pas chargée.

— On a inhumé samedi au cimetière de St-Georges les restes de deux soldats français dont les familles habitent les Eaux-Vives: Félix-François Gerdil, caporal au 340<sup>e</sup> régiment d'infanterie et Joseph Curioz, soldat au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie, tous deux tombés au champ d'honneur. L'office funèbre a été célébré en l'église St-Joseph, puis l'honneur a été rendu par une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait des représentants du consulat de France et des sociétés françaises.

## CHRONIQUE AGRICOLE

**Situation.** — De nouveau, cette dernière semaine nous a amené un temps à souhait. Quoi que par-ci, par-là quelque pluie soit venue contrarier un peu la réentrée des céréales, on a eu en général un temps favorable et chaud. Les blés et les avoines se sont rentrés dans de bonnes conditions.

Les regains vont être coupés cette semaine pour la plupart, afin de pouvoir faire pâture après la rentrée. Les prairies artificielles ont donné une forte récolte, de même que les regains sont un peu partout d'une bonne moyenne.

Les pommes de terre continuent à profiter d'une température normale et laissent entrevoir une récolte abondante et saine.

Les vignes restent partout magnifiques, la maladie s'y est peu mise et les grains se gonflent rapidement.

Dans le Valais, on signale une végétation superbe. La vigne a été épargnée des maladies; on ne craint plus guère que la cochenille et l'eudémis qui pourraient faire des dégâts. Le vol des papillons a eu lieu; ceux de la cochenille étaient peu nombreux; par contre ceux de l'eudémis paraissent en plus grand nombre.

Dans le canton de Berne, notamment sur les bords du lac inférieur de Bienne, les ceps sont d'une beauté exceptionnelle. Les raisins sont

## AUTOMOBILISME

De Londres, le 19 août :

La course des voitures légères qui s'est disputée samedi à Brookland, a été gagnée par le Français Benoît, qui a roulé à une allure moyenne de 81,88 milles à l'heure. La vitesse moyenne de 1922 est supérieure de dix milles à celle de l'année dernière.

De Milan, le 19 août :

A partir du 20 août les essais des voitures de course sur le circuit de Milan, pour les grands prix automobiles d'Italie, seront autorisés. On sait que ce circuit qui est entièrement établi dans un parc, n'emprunte aucune voie de circulation et que, par conséquent, les essais seront faciles. L'automobile-club de Milan a pris la décision de goudronner la route qui était entièrement macadamisée, à la suite des tentatives qui ont été faites par Mazzaro et Bordini. Les opérations de goudronnage qui ont été immédiatement commencées et devront s'étendre sur 40.000 mètres carrés, seront prêtes en temps utile.

Quant à l'état d'avancement des travaux des tribunes, des passages souterrains et des voies d'accès, ils sont en voie d'achèvement.

On annonce, d'autre part, que la direction des chemins de fer de l'Etat italien a accordé un rabais de 60% pour les transports à l'occasion des grands prix de l'automobile.

Enfin, au sujet de la location des places dans les tribunes pour les étrangers, l'Agence nationale des industries du tourisme d'Italie a donné des instructions à toutes les agences de voyage de l'étranger pour établir un service d'indications et d'informations.

## ATHLETISME

A Berne

Voici les principaux résultats du concours d'athlétisme léger de la ville de Berne :

50 mètres : 1. Gobat (Gymnastische Gesellschaft) 6"3.

100 mètres : 1. Leibundgut (Gymnastische Gesellschaft) 11"3.

200 mètres : 1. Leibundgut (Gymnastische Gesellschaft) 23"9.

800 mètres : 1. Baggensstoss (Gymnastische Gesellschaft) 2'6"4.

Saut en longueur : 1. Rinderknecht (Turnverein des Kfm. Vereins) 6 m. 10.

Saut en hauteur : 1. Bigler (Stadtturnverein) 1 m. 65.

Saut à la perche : 1. Müllener 3 m. 05.

Lancement du javelot : 1. Blanc (Bürgerturnverein) 47 m. 10.

Lancement du boulet : 1. Wymann (Turnverein Länggasse) 11 m. 30.

Paume : 1. Schaefer (Turnverein Länggasse) 51 m. 60.

Lancement du disque : 1. Beyeler (Gymnastische Ges.) 34 m. 10.

Relais : a) 4 fois 100 mètres : 1. Stadttun-verein ; b) 1500 mètres : 1. Gymnastische Ge-sellschaft.

A Engelberg

Résultats du meeting d'athlétisme léger interrégional organisé par la commission sportive d'Engelberg et auquel prirent part des équipes de Coire, Zurich, Lucerne et Berne :

Course de 100 mètres : 1. Dolmetsch (Ancienne section Zurich) 11 s.

Course de 100 m. haies : 1. Dolmetsch, en 17 s. 4/5.

Course de 1500 m. : 1. Schädelmauer (F.C. Lucerne) 4 m. 39 s. 2/5.

Saut en hauteur : 1. Schuler (Société de gymnastique Bourgeoise de Coire) 1 m. 75.

Saut en longueur : 1. Joscovitch (Ancienne section Zurich) 6 m. 20.

Lancement du disque : 1. Chira (F.C. Lucerne) 34 m. 50.

Lancement du boulet : 1. Riedweg (Sport Gesell. Zurich) 10 m. 30.

Lancement du javelot : 1. Bietsch (Sport Gesell. Zurich) 45 m. 40.

Lancement de la balle : 1. Biesenmann (F.C. Nordster Bâle) 46 m. 90.

Course relais (quatre fois 100 mètres) : 1. Sport Gesellschaft Zurich, 47 sec. 4/5.

Course de 1500 m. étalettes : 1. F.C. Lucerne 3 m. 49 s. 2/5.

## La Diana

La société suisse de la *Diana*, qui compte vingt sections et 1084 membres, a renouvelé son comité central pour deux ans comme suit :

Président : MM. O. Rapin, avocat, député, Lausanne ; trésorier : W. Morton, Lausanne ; secrétaire : W. Margot, Lausanne ; membres : Romain de Weck, Fribourg ; Polype Robert, Neuchâtel ; Charles Birnens, député, Lausanne ; William Borel, Genève ; J.-B. Bonetti, Bellinzona ; Eg. Viglesio, Lugano ; Louis Jaquet, St-Imier ; Dr Naef-Blumer, Schwanden-Glaris ; F. de Sinner, Corbeyrier-sur-Aigle ; Charles de Preux, à Sion ; Henri Papon, à Sierre ; A. Borrel, syndic, Tolochenaz ; N. Bosset, conseiller d'Etat, Lausanne ; Henri de Mestral, Aubonne ; H. Germon, ancien député, Payerne ; Louis Carbonnier, Neuchâtel ; Henri Leyvraz, à Aigle ; Emile Haller, Neuchâtel ; Av. Martignoni, Angelo, Lugano.

La fortune de la Société, au 31 décembre 1920 était de plus de 11.000 fr. Le journal *La Diana* a vu ses abonnés s'élever de 239 à 857 au cours de la dernière année. M. Horace Bonvillars, à Genève, en est toujours le dévoué rédacteur.

## BOURSE DE GENÈVE

Genève, 19 août.

De la fermeté, de l'animation, des impressions moins sombres : la semaine finit en beauté.

Les variations sont peu importantes au marché des changes, mais les tendances sont soutenues.

Paris 41.90 (+ 0.075) ; Londres 23.49 (-0.025) ; New-York 5.245 (+0.002) ; Bruxelles 39.90 (+0.10) ; Milan 23.76 (-0.02) ; Berlin 0.417 (-0.045) ; Vienne 0.0065 (0) ; Prague 15.60 très demandé (+0.80).

Tout autant les valeurs à dividende que les obligations s'échangent rondement. Notre Lot de Genève, un modeste 3%, atteint 100 fr., son pal ! Les séfédéraux variés se demandent. Différents 407 et A-K 892 : la hausse marquée. Aux étrangers nous notons entre autres : Bulgarie 65, Congo 35, Turcs 158 et Lots 44, Paulo 376. Les Villes plutôt stationnaires. Copenhague 387, Rio 348, Bolivia 203.50. Et il faut enregistrer à titre de consolidation une petite avance de la pauvre Lombarde à 27.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Madame et Monsieur Georges Detozé à Paris,  
Mademoiselle Marguerite Hantz,  
Mademoiselle Hélène Hantz,  
Madame et Monsieur Alexis Grasset,  
Mademoiselle Edmée Hantz de Lestocq à la Chaux-de-Fonds,  
Monsieur et Madame John Michel,  
Madame John Bossom,  
Mademoiselle Emma Chapuis,  
Mademoiselle Edmée Stryenska,  
Monsieur Thadée Stryenska à Cracovie,  
les familles Balmes Cingria, Zanotto à Genève et Piound à Berne ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame

**Georges HANTZ**  
leur bien-aimée mère, belle-mère, belle-sœur, tante et cousine, enlevées à leur affection dans sa 78me année.

Cuite, à 11 h. 30, mardi 22 aout. Homme à midi 15.

Domicile mortuaire : Le Menil, Crêts de Florissant.

Madame Vve Emmanuel Meyer à Londres, ainsi que ses enfants et petits-enfants à Londres et à Philadelphie et M. et Mme I. Grünberg et leurs enfants à Genève, font part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur

**Emmanuel MEYER**  
leur cher époux, père, beau-père et grand-père, mort à Londres, dans sa 69me année.

**AVIS DE MÉDECINS**

**Dr Ed. ROSSELET**  
16, boulevard des Tranchées de RETOUR

**Docteur PALLARD**  
6, Cours de Rive de RETOUR

**Dr John ERATH**  
nez, gorge, oreilles de retour

**Docteur THOMAS**  
DE RETOUR

**Docteur Arabian**  
absent jusqu'au 27 aout

**Docteur Achete Bijoux**

**Dr E. DORET**

absent jusqu'au 10 septembre

**Docteur PAULET**

Spécialiste en Prothèse Dentaire ABSENT

**MÉLANGES**

**Crème extra**

Pasteurisée en bouteilles cachetées de 1 et 1/2 litre d'un goût exquis et se conservant doucement, malgré les chaleurs.

Laiteries Genroises Réunies.

**Prochainement ouverte des Cours de Cuisine**

**A. FOUCON**

Inscriptions et renseignements 18, Croix-d'Or, Tel. St. 51-84.

**Inventions**

breveté et fort valor en tous pays.

**A. REBBMANN Frères, ing.-conseils, La Chaux-de-Fonds (Minerva).**

Frères, ing.-conseils, La Chaux-de-Fonds (Minerva).

Vente, achat, dentiers, bijoux, tourtures.

**PRETS**

sur garanties, reconn. autos, pianos, lingerie, meubles, etc.

**ROUSSILLON, 19, Berne.**

ter. Téléphone Mi-Blanc 44-67.

ter. Téléphone Mi-Blanc 44-67.

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1/2 %

sont demandées en hypothèque 2me rang sur immeubles de premier ordre. Sadr. E. &amp; B. Naef, agence immobilière, 18, Corriente.

Hypothèque

Nous cherchons à placer Fr. 20,000, 25,000 et 50,000

à 6 1

# DERNIÈRES NOUVELLES

## 3me EDITION

### Garanties, réparations, dettes

#### COMMISSION DES RÉPARATIONS

##### Les délégués à Berlin. — Un article du « Temps »

Paris, 19 août.

(Par téléphone de notre correspondant)

Sir John Bradbury, délégué britannique à la commission des réparations, M. Maucière, délégué français adjoint et en même temps président du comité des garanties, et M. Berrery, secrétaire général adjoint de la commission, ont quitté Paris samedi soir pour Berlin où ils sont chargés d'aller recueillir certaines informations dont la commission estime avoir besoin.

En réalité, il s'agit surtout, semble-t-il, de chercher en Allemagne le moyen terme qui permettra d'éviter une rupture. On sait que M. Poincaré a déclaré de la façon la plus catégorique qu'il n'accepterait en aucun cas un moratoire qui ne comporterait pas la saisie de certains gages productifs, et qu'il se verrait forcé d'occuper la Ruhr si l'on passait outre. L'intention de la commission des réparations paraît être d'inviter le gouvernement allemand à offrir certains gages. Dans ces conditions, un accord provisoire serait possible que ne pourraient refuser, ni M. Lloyd George, ni M. Poincaré. Les délégués envoyés à Berlin diront sans doute à leurs interlocuteurs qu'ils ont tout intérêt à éviter ainsi une occupation de la Ruhr, qui serait autrement fatale.

Réussiront-ils ? On n'en sait rien. Leur retour à Paris n'est attendu que dans la seconde moitié de la semaine prochaine. La commission des réparations ne prendra donc pas de décision avant une huitaine de jours au plus tôt.

Il n'y pas grand'chose à retenir samedi des commentaires des journaux, qui se répètent beaucoup. Signalons cependant que le *Temps* engageait samedi soir la commission des réparations à discuter tout de suite le projet de règlement général que M. Poincaré avait l'intention de proposer à Londres et qui comporte, en plus des diverses mesures de contrôle, l'annulation des dettes interalliées européennes, la réduction de la dette allemande par l'annulation progressive des bons C, et l'emprunt international. C'est certainement à un tel arrangement qu'on aboutira un jour ou l'autre, mais on ne voit pas très bien comment la commission des réparations pourrait en être saisie — alors que sous le prétexte que la note Balfour l'en empêchait, M. Poincaré n'a pas voulu la soumettre à la conférence de Londres — d'autant plus que son adoption nécessite des décisions d'ordre gouvernemental. Ce fut une erreur de ne pas aller hardiment de l'avant à Londres, et on fera bien de la réparer en publiant des propositions qu'on ne formula pas au bon moment. Mais il semble peu probable que la commission des réparations puisse actuellement les prendre pour base de discussions, avant que les gouvernements eux-mêmes aient été consultés à ce sujet.

#### La presse anglaise

London, 20 août.

Les nouvelles de Paris sur le départ de sir John Bradbury et de M. Maucière pour Berlin, sur les bruits d'un rapprochement franco-allemand, sur l'éventualité d'une occupation de la Ruhr dans les 48 heures et sur le voyage de M. Herriot, ainsi que les commentaires des journaux français, causent une certaine sensation dans la presse quotidienne et dans la presse hebdomadaire britannique.

La presse, qui est actuellement peu favorable ou défavorable à la France, témoigne une réelle émotion qui se traduit par des propos plus ou moins vifs à l'adresse de la France et le souci de dissimuler le répit que causerait un règlement direct entre les gouvernements de Paris et de Berlin. Cependant, à vrai dire, les éditoriaux sont rares, ou ce sont plutôt ceux de certaines revues de la semaine, comme *l'Outlook* et le *News Stateman*, qui se montrent les plus aigres et qui s'efforcent de faire la contre-partie de la *Saturday Review*. Les grands journaux qui font profession de ne pas témoigner de sympathie à la France, comme le *Daily Chronicle*, le *Manchester Guardian*, la *Westminster Gazette* ou la *Pall Mall Gazette and Globe* sont loin de considérer comme alarmant un rapprochement franco-allemand et disent s'en réjouir plutôt. Ils saisissent l'occasion pour reprocher à la France son attitude menaçante à l'égard de l'Allemagne, attitude qui, pour eux, est la cause de l'insécurité de l'Europe. Il est surtout intéressant de remarquer que la presse gouvernementale s'abstient de commentaires personnels. *L'Evening Standard*, par exemple, se borne à citer les articles de la presse anglaise les plus hostiles à la France.

En résumé, le ton des journaux anglais d'aujourd'hui, presse quotidienne et hebdomadaire, ne doit pas être vu sous un verre grossissant. Il faut en retenir seulement que les journaux gouvernementaux n'ont pas encore été chargés de traduire la pensée du gouvernement, que d'autres expriment des sentiments toujours les mêmes et toujours désagréables et que d'autres enfin, comme le *Times*, tout en mettant en garde le public anglais contre les exagérations qui circulent dans certains journaux et en traitant d'absurdité la menace d'un retour à la politique de Caillaux, disent que c'est un de-

voir, en pays alliés, de s'abstenir de prononcer des paroles pouvant enflammer les sentiments.

#### L'Autriche et les Etats voisins

##### Après la conférence de Londres

Vienne, 19 août. Le chancelier Seipel a reçu vendredi et samedi les représentants des puissances de l'Entente afin d'attirer leur attention sur la situation créée par la conférence de Londres.

Les difficultés avec lesquelles l'Autriche a à lutter ont encore été aggravées par le nouveau renvoi à la S. d. N. de l'action de crédit autrichien et par le retard intervenu dans la création de la nouvelle banque d'émission, retard qui n'incombe toutefois pas au gouvernement autrichien.

Eu tenant compte de la situation mondiale le problème autrichien n'est plus un problème purement financier, mais constitue avant tout un problème politique. Comme de ce fait, de l'avis du gouvernement autrichien, le moment où va se poser la question de l'Europe centrale est imminent, le gouvernement a décidé d'entrer personnellement en contact avec les hommes d'Etat dirigeants, des trois Etats voisins, dont l'attitude a, dans cette question, une très grande importance. Le gouvernement est donc entré, à cet effet, en rapport avec Berlin, Rome et Prague.

Prague, 19 août. Ensuite des derniers événements politiques relatifs à la conférence de Londres et vu l'assemblée prochaine de la S. d. S. des informations sur la situation ont été échangées ces jours de part et d'autres entre Prague et Vienne. Le gouvernement viennois a émis le vœu d'échange de vues direct. En conséquence le chancelier autrichien Seipel arrivera probablement lundi matin à Prague.

Vienne, 19 août. Après un arrêt d'un jour à Prague, le chancelier Seipel continuera son voyage lundi soir sur Berlin, où il est attendu par M. Wirth, chancelier du Reich.

#### Les entretiens de Marienbad

Berlin, 18 août. Le roi et la reine de Yougoslavie viennent d'arriver à Marienbad. Les souverains ont été reçus par le représentant du gouvernement. M. Pachitch, président du conseil yougoslave, n'arrivera que dans une huitaine de jours. Sont également attendus à Marienbad: M. Nintchitch, ministre des affaires étrangères de Yougoslavie; M. Bratiano, premier ministre roumain; M. Duca, ministre roumain des affaires étrangères, et enfin M. Naroutowicz, ministre des affaires étrangères de Pologne.

Le *Journal de Prague*, organe de M. Bénés, ministre des affaires étrangères tchécoslovaque, déclare que, convaincus de la communauté de leurs intérêts en ce qui concerne le maintien de la paix en Europe centrale, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie se préparent à signer un traité d'alliance plus étroit que celui par lequel ces deux Etats se trouvaient liés jusqu'à présent. Contrairement à l'ancien traité, qui ne comportait que de simples garanties contre les surprises pouvant surgir de la liquidation de la guerre et qui prévoyait surtout l'éventualité d'attaques de la part de la Hongrie, le futur traité, longuement médité, comportera une entente générale d'ordre politique, économique et financier. Le simple traité, basé sur des considérations d'opportunité, sera remplacé par une alliance étroite qui portera sur la totalité des questions intéressant les deux Etats: politiques, économiques, financières et diplomatiques.

#### Société des Nations

##### Les maladies épidémiques

Le comité d'hygiène a pris connaissance des propositions faites par le Dr Miyajima, en vue de l'envoi en Extrême-Orient d'une commission restreinte chargée de recueillir dans les principaux ports des renseignements sur la fréquence des maladies épidémiques, en particulier celles qui présentent un danger international. Cette commission se rendra également compte des mesures prises pour empêcher la transmission de ces maladies vers d'autres ports. Le comité d'hygiène a recommandé en principe l'envoi de cette commission.

Le comité d'hygiène a également nommé une sous-commission de trois membres chargée de préciser les détails de l'enquête dont les buts ont été définis ci-dessus, ainsi que les démarches préliminaires à entreprendre. Cette sous-commission conseillera le président du comité d'hygiène en ce qui concerne la nomination des commissaires à envoyer en Extrême-Orient.

#### M. Poincaré à Triancourt

Paris, 19 août. M. Poincaré a quitté Paris samedi à 17 h, à destination de Bar-le-Duc, où il passera la nuit et d'où il repartira dimanche matin pour Triancourt, pour y présider l'inauguration d'un monument commémoratif.

#### IRLANDE

##### Prés de Tipperary

Dublin, 20 août. Un détachement des forces nationales irlandaises qui se rendait à Thurles dans cinq automobiles a été attaqué près de Tipperary. La fusillade a duré deux heures. Les troupes nationales ont eu deux hommes grièvement blessés.

#### Allemagne

##### REICH ET BAVIÈRE

###### Conférence

Berlin, 19 août.

La *Berliner Zeitung am Mittag* annonce que les ministres bavarois Schweyer et Gürler se sont rendus samedi à onze heures, accompagnés du ministre de Bavière, à la conférence annoncée avec le chancelier du Reich.

##### La Banque nationale autrichienne

Vienne, 19 août.

Un vif intérêt se manifeste dans les milieux financiers hollandais, anglais, espagnols et américains à l'égard de la constitution de la banque nationale autrichienne au capital de 100 millions de francs suisses, avec une circulation fiduciaire de 80 millions de francs suisses à l'effet de rétablir le cours de la couronne. Une grande partie des actions de la banque nationale seront souscrites par les banques de ces pays.

Sur 21 sièges au conseil général, six sont réservés à l'étranger. (B. C. V.)

##### Le voyage de M. Herriot en Russie

M. Nansen n'y participera pas.

Christiania, 19 août.

Le Dr Nansen dément l'information qui a paru dans la presse française, suivant laquelle il accompagnerait M. Herriot, député, maire de Lyon, dans les entrevues que celui-ci doit avoir avec les représentants du gouvernement des soviets.

#### Espagne

##### La grève des postiers

Madrid, 20 août.

Dans la matinée de samedi, des mandats d'arrêt ont été lancés contre les membres du comité de grève des postiers. Le gouvernement a ordonné des poursuites judiciaires contre le comité de grève, considérant comme délictueux un écrit publié en réponse au discours de M. Sanchez Guerra au palais des communications.

Selon les « *Lidove Noviny* » des négociations commenceront entre le ministère du commerce tchécoslovaque et des armateurs anglais, au mois de septembre, pour la création d'une société de navigation tchécoslovaque avec la coopération de capitaux anglais.

On demande de Beuthen qu'en présence des revendications présentées par la Pologne à la commission de délimitation des frontières, des assemblées de protestation ont eu lieu dans tous les établissements de la mine « *Königin Luise* ».

De Berlin, le 20 août: Dans la région de Röhn, la Fulda et le Kinzig sont sortis de leur lit. Dans différentes localités, plusieurs maisons sont sous l'eau.

On demande de Brieg que le remorqueur *Kyffhauser* a été détruit vendredi par une explosion de chaudière. Le propriétaire du vapeur, sa femme et sa fille ont été tués.

On demande de Saint-Paul (Etat de Minnesota) que les troupes ont été mobilisées pour combattre l'incendie de forêts qui se propage dans la partie nord de l'Etat. Le feu a déjà fait une douzaine de victimes, sans compter les centaines de personnes qui sont sans abri.

#### A la montagne

Chamonix, 20 août.

Toutes les recherches entreprises par les colonnes de secours pour retrouver Mme Sophie Bryant, dont la disparition a déjà été annoncée, sont restées vaines jusqu'à présent. Samedi matin, une nouvelle colonne de secours a quitté Chamonix.

#### CONFÉDÉRATION

##### La carte à payer

Zurich, 19 août.

La *Zürcher Post* écrit, au sujet de la somme que réclame la Confédération au canton de Zurich pour l'intervention militaire au cours de l'été 1919, que le Conseil d'Etat zurichois fera tout son possible pour amener la Confédération à prendre à sa charge les frais de cette intervention, ou tout au moins à les ramener à un niveau acceptable. A cet effet, il s'appuiera aussi sur le fait que, contrairement au vœu du Conseil d'Etat, la place de Zurich s'est trouvée entièrement dépourvue depuis le mois de juin 1919. Le Conseil d'Etat ne pouvant donc pas compter sur les troupes de la place de Zurich, a dû s'adresser à Berne. Le gouvernement a formé une commission, composée des conseillers d'Etat Dr Keller, Dr Wettstein et M. Maurer, qui aura

à s'occuper de cette affaire.

C. F. F. — Résultats d'exploitation des C. F. F. en juillet 1922 (les chiffres entre parenthèses concernent les résultats obtenus en 1921). Total des recettes d'exploitation 31.984.000 fr. (29.743.822 fr. 53), soit pour le transport des voyageurs 12.885.000 (12.704.916.58) et pour le transport des bagages, animaux, marchandises et de la poste 17.395.000 (15.999.813.15). Total des dépenses d'exploitation 26.387.000 (27.652.711.48). L'excédent des recettes sur les dépenses s'élève ainsi à 5.597.000 (deux millions 091.111.05). Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 1922, les recettes totales se sont élevées à 190 millions 075.664.04 (200.953.082.78) et les dépenses à 182.226.320.49 (197.768.314.20). Pour les sept premiers mois de l'année, l'excédent des recettes d'exploitation atteint ainsi 7.850.343.55 (3.184.768.57).

Berne. — M. Stauffer, conseiller d'Etat, victime d'un accident. — Un accident, qui aurait pu avoir des suites plus graves, vient d'arriver à M. Stauffer, conseiller d'Etat. Fonctionnant comme membre du jury au marché-concours de Saignelégier, M. Stauffer examinait un cheval, lorsque celui-ci lui décocha une ruade en plein visage, l'atteignant à la mâchoire. M. Stauffer, qui saignait abondamment, s'abattit et resta plus d'un quart d'heure privé de connaissance. Transporté chez un ami, M. Stauffer reçut les soins que nécessitait son état. De l'avis du médecin, la mâchoire n'est pas fracturée et l'on peut espérer qu'aucune complication n'est à craindre.

Résultats d'exploitation des lignes bernoises du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 1922. (Les chiffres entre parenthèses ont trait aux résultats obtenus dans la même période de l'année précédente): Ligne directe Berne-Neuchâtel: Recettes d'exploitation: 1.150.251 fr. (1.316.234 fr.) Dépenses: 1.210.396 fr. (1.452.551 fr.) Ligne Berne-Loetschberg-Simplon: Recettes d'exploitation: 5.524.968 fr. (7.659.818 fr.) Dépenses 4.722.119 fr. (5.090.225 fr.) Berne-Schwarzenburg: Recettes d'exploitation: 380.049 fr. (380.526 fr.) Dépenses: 319.887 fr. (281.515 fr.) Chemin de fer de la Gürbe: Recettes d'exploitation: 825.382 fr. (776.762 fr.) Dépenses: 711.512 fr. (701.141 fr.) Ligne Spiez-Erlenbach: Recettes d'exploitation: 225.326 fr. (246.428 fr.) Dépenses: 135.744 fr. (189.727 fr.) Ligne Erlenbach-Zweisimmen: Recettes d'exploitation: 340.266 fr. (360.703 fr.) Dépenses: 295.692 fr. (328.745 fr.)

Pour combattre le chômage. — La municipalité de Berne soumet au Conseil communal trois demandes de crédits, s'éllevant à 1.027.500 fr., pour la construction de routes comme travaux de chômage. En outre elle propose l'extension du réseau des tramways dans la direction de Koeniz. Les frais que nécessiteraient ces travaux sont dévisés à 465.000 fr.

Vaud. — Les conditions des baux. — Dans le but de permettre aux propriétaires et aux fermiers de discuter en présence d'experts les conditions de leurs baux, le Conseil d'Etat vaudois vient de décliner l'institution de trois « commissions de conciliation » de sept à quinze membres, nommées par le Conseil d'Etat, l'une pour la région des Alpes, l'autre pour le Jura et la troisième pour le reste du canton.

Un incendie, dont la cause est inconnue, a détruit à Prahlins, près d'Yverdon, la grande ferme de la Rappetaz, avec tout son contenu. On a réussi à sauver le bétail.

Un sauvetage. — M. Edouard Jaccottet, étudiant en médecine à Genève, et son cousin, Henri Jaccottet, tous deux en séjour, ont sauvé au large de Lutry un jeune Hollandais de 18 ans qui, parti de Lausanne en skiff, avait été renversé par une vague soulevée par un coup de vent et allait se noyer.